

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 142

MONTRÉAL, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN 1998

4 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LIVRES

Les premiers titres de la littérature québécoise, page D 1



LE MONDE

La mort de Lounès Matoub soulève la colère en pays berbère, page A 6

LES ACTUALITÉS

Pettigrew se fait malmener par des travailleurs de Thetford Mines, page A 4

LES ARTS

Cap sur le Festival international de Lanaudière, page B 1



PERSPECTIVES

La paix céleste et le tumulte d'ici-bas

Le président Bill Clinton était officiellement accueilli ce matin par les dirigeants chinois au cours d'une cérémonie devant l'Assemblée du peuple, place Tiananmen, à Pékin. Le lieu de la cérémonie, à l'endroit du massacre de juin 1989, a suscité aux États-Unis une controverse mal comprise en Chine.

Pékin — Bill Clinton devait-il accepter les honneurs officiels place Tiananmen ou aurait-il dû exiger que la cérémonie se tienne ailleurs? En se pliant au protocole chinois — comme tous les autres chefs d'État étrangers l'ont fait avant lui —, donnait-il l'absolution au régime chinois pour la répression dans le sang des manifestations étudiantes d'il y a neuf ans?

Beaucoup de Chinois trouvent la question déconcertante. En Occident, Tiananmen est le nom d'un massacre. En Chine, c'est le nom d'une place. Ou plutôt — depuis que Mao Zedong s'en est mêlé dans les années cinquante — d'une énorme esplanade bétonnée et peu engageante. Sauf le dimanche, quand la foule des Pékinois et des provinciaux vient en famille l'humaniser, se faire prendre en photo devant la colonne «aux héros de la Révolution», le mausolée de Mao ou le portrait de Mao accroché au fronton de la porte de la Paix céleste.

Ce qui ne veut pas dire que les Chinois aient oublié 1989. Bien que la presse d'État — comme lorsqu'elle fait, dans les journaux d'hier, le portrait de Tiananmen, «fierté de la république populaire» — s'arrange pour passer sous silence l'événement, cela fait déjà un certain temps que les Chinois ne comptent plus sur la propagande officielle pour connaître leur histoire.

Et justement, Tiananmen a près de six cents ans d'histoire. Bien des choses s'y sont passées: les premières manifestations patriotiques en 1919 pour protester contre l'humiliant traitement de la Chine par le traité de Versailles; la proclamation par Mao Zedong de la république populaire en 1949; les rassemblements en signe de deuil après la mort de Zhou Enlai en 1976, qui se sont transformés en manifestations contre la tyrannie de la Révolution culturelle. Sous le régime impérial, la place Tiananmen — quatre fois plus petite qu'aujourd'hui — était le lieu, gardant l'entrée sud de la Cité interdite, où se faisaient les proclamations de l'empereur.

Depuis plusieurs siècles, donc, la place Tiananmen est au cœur de Pékin. Elle est le symbole de la capitale. Elle est un pôle d'attraction et le premier site touristique pour les gens de toute la Chine. Tous les matins, au lever du jour, et tous les soirs, au coucher du soleil, des dizaines de personnes viennent voir les soldats hisser le drapeau rouge à cinq étoiles de la Chine populaire.

Dès lors que les États-Unis avaient décidé de normaliser leurs relations avec la Chine et accepté l'invitation faite au chef de la Maison-Blanche par le président chinois de se rendre en visite officielle en Chine, la moindre des politesses était de se plier au protocole du pays hôte.

Il ne faut pas sous-estimer les aspirations des Chinois à une société plus ouverte et dirigée par un État de droit. Mais il ne faut pas sous-estimer non plus le sentiment d'indignité qu'une cérémonie à la sauvette dans un lieu neutre et non conforme à la tradition aurait inspiré à la population chinoise.

Il y a bien peu de risque que les Chinois interprètent la présence de Bill Clinton place Tiananmen comme une exonération du massacre de 1989. C'est au contraire pour beaucoup une occasion de le rappeler et de réclamer une nouvelle fois aux dirigeants chinois qu'ils révisent le verdict passé sur les événements d'il y a neuf ans.

Tiananmen est un lieu public à la lisière des antres mystérieuses du pouvoir: la Cité interdite au nord, l'Assemblée du peuple à l'ouest et l'enclave résidentielle des dirigeants actuels à un jet de pierre. Le peuple chinois vient s'y distraire. Il vient y exprimer son mécontentement, sa colère. Mao Zedong avait voulu en faire une immense scène, capable de contenir un million de personnes, mobilisées pour célébrer son culte.

Mais depuis que les foules de Tiananmen sont devenues frondeuses, les autorités chinoises prennent toutes les précautions pour empêcher les rassemblements sur la place. L'endroit, en temps normal, compte sans doute le plus grand nombre de policiers en civil que l'on puisse caser au mètre carré.

Venir à Pékin et refuser d'aller place Tiananmen? Le geste aurait pu passer pour audacieux et noble auprès de certains. Il aurait pu valoir au président Clinton des amitiés aux États-Unis. En Chine, il aurait été vécu par beaucoup comme un affront.

MÉTÉO

Montréal
Averses le matin.
Dégagement par la suite.
Max: 26 Min: 14

Québec
Averses le matin.
Dégagement.
Max: 23 Min: 10
Détails, page C 8

INDEX

Agenda B 8 Livres D 1
Annonces C 8 Le monde A 6
Les Arts B 1 Les sports C 10
Avis publics C 2 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 2
Editorial A 8 Politique A 5

www.ledevoir.com



La question des droits de l'homme hante la visite de Clinton en Chine

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

Xian — Les autorités chinoises, en procédant à l'interpellation de plusieurs dissidents, ont fait des droits de l'homme le thème dominant du sommet d'aujourd'hui entre les présidents Bill Clinton et Jiang Zemin, au grand regret de Washington.

Malgré la volonté de la Maison-Blanche, depuis plus d'un an, de dédramatiser les désaccords entre les deux

pays à ce sujet et d'éviter qu'ils ne donnent lieu à des éclats publics, le début de la tournée historique de M. Clinton en Chine — la première d'un président américain depuis les massacres de la place Tiananmen, il y a neuf ans — a été terni par une nouvelle polémique dans ce domaine.

Selon un organisme de défense de la liberté religieuse basé aux États-Unis, un évêque de l'Eglise catholique clandestine chinoise, M^{re} «Julias» Jia Zhiguo, a été interpellé par la police au cours des derniers jours dans la province du Hebei, au nord du pays.

Cependant, trois des quatre dissidents interpellés à Xian (centre) avant ou pendant la visite de M. Clinton ont été remis en liberté hier soir, juste avant le départ de la délégation américaine pour Pékin.

Yang Hai, Yan Jun et Zhang Jiankang ont été mis à l'écart par la police afin d'éviter tout contact avec la presse accompagnant le président Clinton. Le quatrième, Li Zhiying, était apparemment toujours en détention hier soir.

VOIR PAGE A 10: CLINTON

Du tac au tac



MIHAEL LECKEL REUTER

L'Argentin Matias Almeyda freine les ardeurs du Croate Davor Suker lors d'un match du groupe H à Bordeaux, hier. L'Argentine l'a emporté 1-0.

HORS-JEU

La tête sur le billot

Ce n'est pas de la tarte. Même *Le Monde*, qui a habituellement d'autres zèbres à fouetter, a consacré cette semaine une manchette à la tenue des arbitres pendant la Coupe du monde. De partout, des experts de tout acabit, des équipes qui s'estiment lésées, même des organisateurs du tournoi qui devraient être les premiers à les défendre, les critiques ont plu, comme dans pleuroir et non plaire, ainsi que l'on s'en doute.

Au menu: cartons rouges à profusion, orgies de pénalités, décisions controversées qui ont provoqué la qualification de certains pays et l'élimination d'autres et, le football étant ce qu'il est, causé une émeute à caractère racial à Yaoundé, au Cameroun. Les arbitres ont cette faculté d'avoir toujours raison et, en même temps, toujours tort.

Bref, on se demande pourquoi des humains sains d'esprit acceptent encore de se mettre ainsi la tête sur le billot, sûrs que, de toute manière, ils seront les dindons de la farce.

On parle maintenant d'introduire la reprise vidéo pour les jeux serrés. Déjà, le sport professionnel nord-américain a montré à quel point la chose est fastidieuse. Et puis, prenez le fameux penalty accordé à la Norvège, mardi contre le Brésil. Trente-deux angles de caméra différents, et l'infraction semblait parfaitement

imaginaire. Puis, on en découvre un 33^e, selon lequel la décision aurait peut-être été juste. Peut-être. On fait quoi alors?

A vrai dire, les humains étant beaucoup trop faillibles, il serait beaucoup plus simple et efficace de confier à des machines, équipées de radars et de lasers, le soin d'arbitrer les matchs. On pourrait aussi remplacer les joueurs par des robots, qui ne commettraient pas d'erreurs et nous offriraient enfin un jeu parfait; ils ne passeraient pas leur temps à plonger pour tenter de piéger l'officiel et à faire semblant qu'ils sont à l'article de la mort pour mieux se faire sortir sur une civière et revenir au jeu 30 secondes plus tard.

Et on pourrait jouer virtuellement la Coupe du monde.

Ne resterait ensuite qu'à abolir les supporters. De toute façon, ils n'auraient plus le plaisir de commenter le rendement des arbitres et des joueurs, celui-ci relevant désormais d'une équation mathématique. Seul problème: les virus informatiques. Mais même là, on pourrait s'en sortir avec une création digne du XXI^e siècle et de ses innombrables défis: l'ordinateur hooligan.



Jean Dion

♦ ♦ ♦

VOIR PAGE A 10: HORS-JEU

Gaétan Frigon au Devoir

Pas question de privatiser la SAQ

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Trois mois après son arrivée à la tête de la Société des alcools du Québec (SAQ), Gaétan Frigon juge que le temps est non seulement venu de dire ce qu'il pense du dossier de la vente de vins de cépage dans les épiceries mais également, d'une manière plus générale, d'apporter des explications sur son mandat de président-directeur général.

«On m'a embauché pour diriger la SAQ comme une compagnie privée et un monopole. Je ne suis pas là pour privatiser la SAQ. Les succursales sont bien gérées maintenant. Je n'ai pas sollicité cet emploi de p.-d.g. On est venu me chercher pour mon expérience dans le marketing et le commerce d'alimentation», a-t-il déclaré dans une entrevue au *Devoir*.

Expert dans le commerce de détail, M. Frigon n'en a pas moins l'intention ferme de revitaliser la maison des Futailles, cette usine d'embouteillage dont la capacité de production est de 4,2 millions de caisses par an et dont les équipements sont nettement sous-utilisés. Si rien n'est fait, on devrait sans doute en arriver à fermer cette usine dans deux ans, mentionne-t-il.

Il a déjà un allié ferme, soit le Fonds de solidarité de la FTQ, qui, pour sa part, n'attend qu'un signal pour entrer en action. «Avec le Fonds, nous serions majoritaires», précise-t-il. M. Frigon ne peut maintenant aller plus loin dans les détails, mais il a presque laissé entendre hier que Vincor, cette firme ontarienne qui a fait l'acquisition du Groupe Paul Masson, pourrait devenir un autre partenaire. M. Frigon apporte d'ailleurs certaines nuances quant à la propriété de cette entreprise lorsqu'il fait la remarque suivante: «Vincor est une société publique dont certains des gros actionnaires sont québécois.»

Par ailleurs, il assure avoir déjà donné aux 51 employés de l'usine des «garanties d'emploi»; ainsi, quoi qu'il advienne quant à la nature de la propriété de cette usine, le personnel en place y resterait. On concevrait mal au demeurant que le Fonds de solidarité de la FTQ participe à un projet qui ne tiendrait pas compte des intérêts des employés.

Quant aux employés des magasins et des bureaux, dont les représentants syndicaux ont donné une conférence de presse pour exprimer leur opposition complète à la privatisation en faisant valoir que cela entraînerait inévitablement la privatisation des succursales, M. Frigon dit comprendre leurs craintes mais leur rappelle que «la mission de la SAQ est de faire le commerce de la boisson».

À très court terme cependant, le dossier le plus chaud du nouveau président est celui de la vente de vins de cépage dans les épiceries. Il affirme tout d'abord qu'il y a là

VOIR PAGE A 10: SAQ

Les infirmières mettent fin à leurs moyens de pression

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) s'est félicitée hier de la décision prise par le Conseil des services essentiels d'offrir enfin une solution tangible à la surcharge de travail qui permettra aux infirmières à bout de souffle de «voir la lumière au bout du tunnel».

Tôt hier matin, l'exécutif de la FIQ a salué le verdict rendu en sa faveur par le Conseil des services essentiels qui a statué jeudi vers minuit sur la légalité des moyens de pression exercés depuis lundi par les infirmières. En fin d'après-midi, le conseil fédéral de la FIQ donnait quant à lui sa bénédiction pour lever le mot d'ordre lancé le 22 juin visant à ce que les infirmières refusent d'effectuer des heures supplémentaires.

Le choix du conseil d'imposer aux parties un mécanisme rapide et simplifié pour résoudre les conflits liés à la charge de travail d'ici la signature de la prochaine convention collective fait dire aux infirmières que leurs doléances ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. «Pour la première fois depuis le début des négociations, quelqu'un propose d'aller au delà d'un mot d'encouragement», a souligné hier la présidente de la FIQ, Jennie Skeene. «Enfin, nous avons été entendues», a renchéri Lina

VOIR PAGE A 10: INFIRMIÈRES

• LES ACTUALITÉS •

LE BALAYEUR DE NUIT

La rage
et le beau tempsBRIAN MYLES
LE DEVOIR

Dolly, pluie, nostalgie. Les quatre de Nantes ont balancé un rock tout aussi chargé que le ciel jeudi soir dans la zone hip. Comment ne pas pleurer, comme l'ont fait les nuages, en écoutant ce son à la fois si proche et si loin de Seattle?

Onze années déjà se sont envolées depuis le jour où deux zégués lançaient Sub Pop, la *label* qui a déclenché l'explosion du grunge. Sept ans depuis la sortie de *Nevermind*, l'incontournable album du tout aussi incontournable Nirvana. Comment ne pas se rappeler toutes ces belles années de jeunesse passées en chemise à carreaux, les cheveux sales, les jeans troués, alors que la décennie était encore toute jeune, en écoutant maintenant Dolly?

Excellents musiciens, chanteuse à la fois rageuse et juste, jeux de guitares bruyants: Dolly déménage, mais c'est trop tard pour s'affranchir des étiquettes. Au pire, *grunge* à la Nirvana, au mieux, *power pop* britannique à la Elastica. Dolly explore des univers déjà visités.

Une fine pluie s'est mise à tomber au rappel, et les notes sont venues se briser contre les parapluies dans un solo déchainé. C'était bon, cette maîtrise des guitares dont les musiciens exigeaient des sons tordus. Mais Dolly nostalgique a surtout rappelé que file le temps.

La rage se poursuivait à l'extérieur tandis que Zebda, venu de Toulouse,

mettait un peu «d'ambience» au Spectrum avec une sorte de *rai-rap*. Les frères Amokrane — Hakim et Mustapha — n'en finissaient plus de bondir et de chanter tandis que leurs arrières étaient assurés par une basse (Joël Saurin) et une guitare (Pascal Cabero) un brin *funky*. Magyd Cherfi assurait le rap, Vincent Sauvage, la batterie.

Ils sont drôles: «*Je mange pas de laouf / Je mange pas de cochon / Je mange que du poulet / POULET! POULET!*» Ils sont également engagés, divisant la société entre «*ceux qui font sans blé*» et «*ceux qui font semblant*» et dédiant des chansons aux femmes d'Algérie qui luttent contre l'intégrisme. Zebda, qui dit mener un combat global antifasciste, se préoccupe de la montée du Front national et des problèmes sociaux en France.

Les textes, bien figiolés, ont souvent une connotation politique: «*J'ai peur de la faucille / Et peur du marteau / Et de tous ces outils qui font des cloques / Si le bonheur appartient à ceux qui se lèvent tôt / J'aime mieux rester éveillé, moi.*»

Mais ce côté militant ne les empêche en rien de fêter. «*J'ai envie d'encre un peu plus, hein?*», a lancé Magyd alors que la foule semblait s'essouffler vers la fin. Et le bal de ces pantins désarticulés reprenait de plus belle. Ils chantaient «*Singing reggae*» et la foule était contrainte de répondre «*wad wad*». Ils sont fous et festifs, ces gens de la capitale du cassoulet. Ça doit être ça, de «l'eautanttic».

LES FRANCOFOLIES

« Chantez, chantez, Juliette! »

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

De notre deuxième édition d'hier

Elle est apparue toute blanche, dans une robe noire mêmes yeux charbonneux qui firent sa gloire du temps où elle était la muse de Saint-Germain-des-près. Elle a le visage toujours beau, plus fragile qu'avant, 71 ans, le geste plus mesuré, des failles dans la voix. Il est loin le temps où elle hantait les caves de l'après-guerre, avec ses longs cheveux noirs, dans la mouvance d'existentialistes dont la postérité n'avait pas encore retenu les noms. La Gréco, quand elle avance, c'est le vieux Paris qui ressuscite avec elle, les folles nuits du Boeuf sur le toit. Et le passé de ses admirateurs renaît aussi pour leur rappeler qu'autrefois, ils l'écoutaient si religieusement chanter *Désabillez-moi*.

Sur scène, ils sont cinq à ses côtés, son pianiste, une guitare, une basse, un accordéon, venus mettre des notes sur la voix qui fut mythique, accompagner les chansons immortelles et les airs qu'on découvre.

Le public du théâtre Molière à Place des Arts venait voir jeudi soir chanter un monument, celle qui dit un jour à Sartre: «*J'aimerais chanter*» — *Chantez, chantez, Juliette* — Elle le fit. Elle chante toujours, reprenant les airs immortels que tous voulaient entendre, des *Feuilles mortes* au *Temps des cerises* en passant par *La Javanaise* que Gainsbourg écrivit pour elle, *La chanson des vieux amants*. Ovationnés qu'ils furent, ces airs-là, que chacun fredonnait à l'unisson dans sa tête, connaissant par coeur leur moindre couplet.

N'empêche qu'elle n'a guère envie de restée murée au passé, l'interprète de Prévert et de Queneau. Douze chansons nouvelles, sous la plume du scénariste et auteur Jean-Claude Carrière, tirées de son nouveau disque, inégales, sont venues s'intercaler aux tranches de nostalgie.

C'est Gréco,
mais c'est un
peu un
souvenir de
Gréco,
parfois
vibrante,
parfois
éteinte



L'une d'elle très belle, une histoire de yeux bleus et d'homme au désespoir, faisait chavirer. Elle chante toujours l'amour, Juliette Gréco, mais aussi le temps qui passe. «*On n'oublie rien de rien, On s'habitue. C'est tout.*»

Et tant pis si la voix de la dame noire fausse parfois, si le coffre n'y est plus toujours. Les spectateurs l'écoutent avec le recueillement du souvenir et de la ferveur. «*T'es toute nue sous ton pull, y'a la rue qu'y est maboul*», entonne-t-elle. Et les mains bougent sur la robe noire, et les projecteurs blanchissent encore les traits que le temps effrite à peine.

Etrange spectacle tout de même, en première partie mal arrimé, mal ajusté. On eut même droit à ce qui res-

semblait à une chicane de ménage, une algarade avec son pianiste et vieil accompagnateur Gérard Jouannest qui lui soufflait quoi dire et qu'elle accusait de l'énervement, commençant une chanson pour refuser de la poursuivre, déconcentrée, disait-elle par le musicien. Le vieux couple de scène qu'ils forment en a sans doute vu d'autres. C'est ce même Jouannest, vieil ami de Brel, qui a façonné Gréco, lui qui met en musique les chansons de Carrière. N'empêche, ça rend mal à l'aise ces prises de bec sur scène, comme des

moments d'intimité qui débordent soudain sur le cadre public. «*Chantez, chantez Juliette.*»

Elle paraissait au départ absente, à côté de ses pompes, pour reprendre de la vigueur en seconde partie en même temps que ses musiciens, soudain fouettée par la scène, par l'amour du public montréalais aussi qui ne l'avait pas vue ici depuis sept ans et en redemandait: «*Ne me quitte pas*». Elle l'a chanté bien sûr et le *J'arrive* de Brel. «*Ai-je jamais rien fait d'autre qu'arriver?*» C'est Gréco, mais c'est un peu un souvenir de Gréco, parfois vibrante, parfois éteinte, mais réchauffée par l'ovation qui montait jeudi du parterre, bête de scène que les applaudissements nourrissent de leur sève et qui continuera encore à suivre le conseil de Sartre: «*Chantez, Juliette.*»

Kaas: trop
bien ficelé
pour
emballer

SOLANGE LÉVESQUE

Dans le spectacle qu'elle donnait jeudi soir au Centre Molson, Patricia Kaas a voulu évoquer successivement les divers lieux où elle a chanté depuis son adolescence.

Les éclairages et les musiques nous amènent donc de la petite boîte enfumée au cabaret jusqu'à la scène éclatée de maintenant. Vêtue d'un petit tailleur strict, elle ouvre avec *La Vie en rose*.

La voix de Kaas se situe, en effet, toujours dans le sillage des Edith Piaf et Marlene Dietrich. Suivent quelques chansons qui ont marqué le début de sa carrière: *Mon mec à moi*, *Les hommes qui passent*, *Ceux qui n'ont rien...* Elle revient à ce répertoire en fin de soirée avec *Mademoiselle chante le blues*, qui date de la même époque.

Entre les deux, la chanteuse a offert un spectacle bien léché, des chansons au rythme plus endiable auxquelles elle a fait habilement participer le public, de très beaux arrangements et des pas de danse placés avec une précision extrême, peut-être trop de poses hiératiques.

Mais il y avait toujours cette diction séduisante et cette voix ponctuée d'envols et de chutes vertigineuses. C'est la Patricia Kaas première manière, celle d'avant le look Lagerfeld et l'image étudiée, qui se démarque le plus et qui demeure, pour moi, la plus authentique, la plus fraîche et la plus charismatique. C'est d'ailleurs à celle-là que le public a le plus réagi.

EN BREF

Ententes
à Télé-Québec

(Le Devoir) — Six mois avant leur échéance, Télé-Québec vient de renouveler, jeudi, les trois conventions collectives qui la lient aux syndicats habilités à représenter les réalisateurs, les employés de Télé-Québec et les employés en radiodiffusion. L'accord reconduit pour trois ans, jusqu'au 31 décembre 2001, les conditions existantes et laisse ouverte à intégrer les conditions salariales et les avantages qui pourraient, le cas échéant, être consentis dans le secteur public. De plus, une lettre d'entente établit un projet-pilote de flexibilité dans l'horaire de travail du personnel de production, soit 40 heures par semaine, réparties sur quatre jours de dix heures pour la durée des coproductions.

Les Projets
EUROPA
Phase IIIUnique à
OUTREMONTL'Architecture La direction
d'une architecture originale,
moderne et audacieuse.

Dernières unités disponibles

2 splendides lofts

Solaire

Terrasse

Foyer

Garage

129 000 \$ taxes incluses

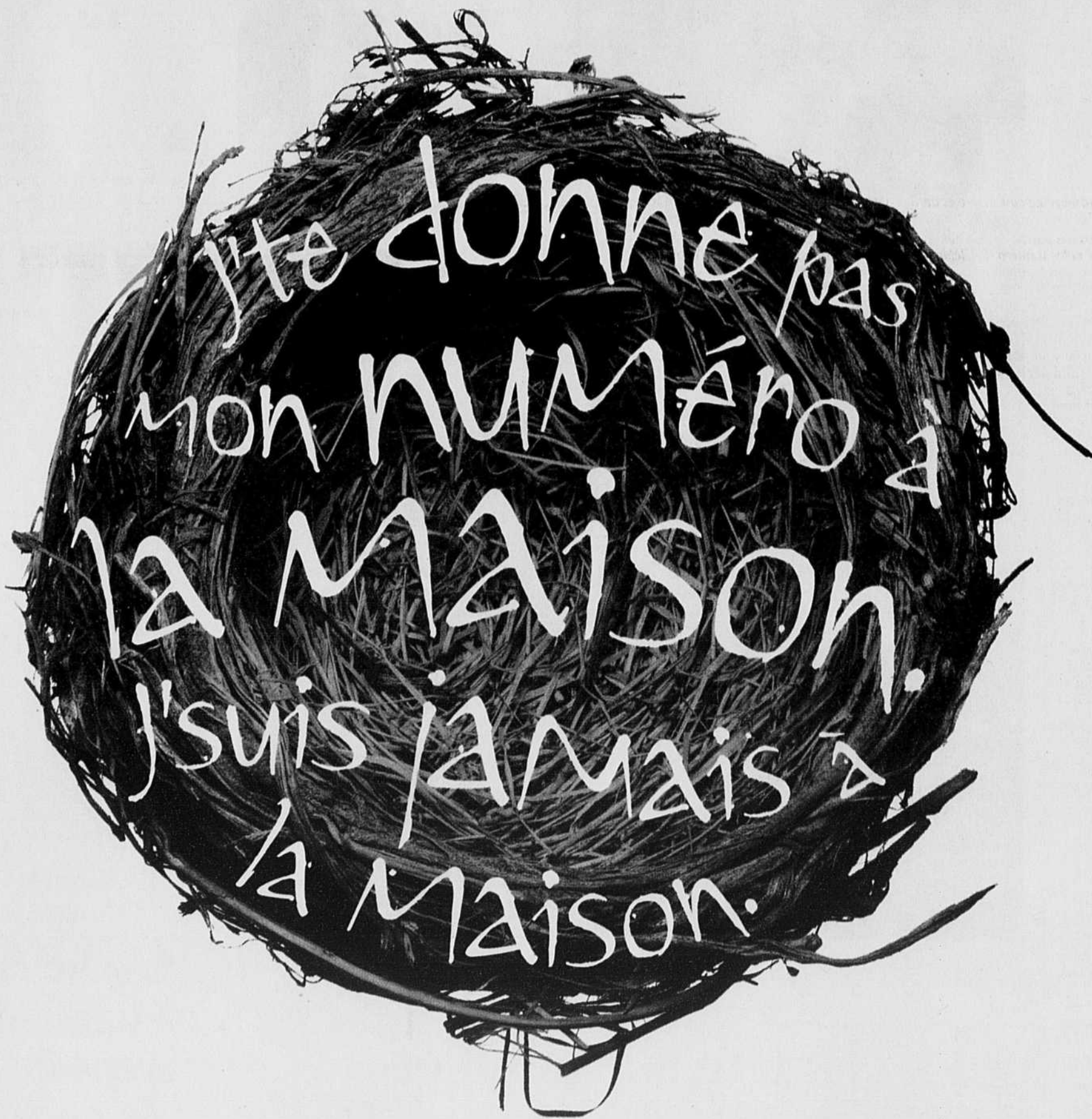
272-1010

Mark James
Groupe Sutton ImmoVisites libres
Salle de montre
et chantier
871, av. de l'Épée
Sam.-dim. 13h à 16h

NORD

clearnet
scp

le futur est simple



- Notre appareil ne coûte que 149,99 \$. C'est un Sony. Et il est bimode.
- Le fait d'être bimode permet de couvrir plus de 90 % de la population canadienne.
- Votre temps d'antenne inclus peut être utilisé en tout temps, pour tout appel, n'importe où au Canada.
- Il y a une garantie de satisfaction de 30 jours sur le téléphone et aucun contrat à signer.
- Chacun de nos forfaits très abordables comprend les appels locaux gratuits le jour de votre fête.

20 \$

par mois, inclus 100 minutes
en tout temps, facturées à
la seconde, ainsi que la
messagerie vocale et l'afficheur.

30 \$

par mois, inclus les fins de semaine
illimitées et 100 minutes en tout temps,
facturées à la seconde, ainsi que la
messagerie vocale et l'afficheur.

Forfaits affaires incluant plus de temps d'antenne et fins de semaine illimitées également offerts.

Pour obtenir un exemplaire gratuit de « Passer au sans fil. Votre guide d'achat SCP numérique », appelez le 1 888 CLEARNET (1 888 253-2763) ou visitez notre site au www.clearnet.com pour obtenir plus de détails.

Le SCP Clearnet est disponible à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants :



LE DEVOIR

MONTREAL

Affichage commercial

L'entente conclue passe mal dans le Quartier chinois

L'application de la Charte de la langue française à l'affichage commercial du Quartier chinois ne fait pas l'unanimité. S'inscrivant en faux contre l'accord survenu lundi entre la ministre Louise Beaudoin et la Chambre de commerce chinoise de Montréal, la Coalition pour le Quartier chinois a fait savoir hier qu'elle s'adressera à la Commission des droits de la personne pour vérifier si Québec ne fait pas de discrimination.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

La Coalition pour le Quartier chinois ne reconnaît pas l'entente concoctée par la ministre de la Culture et des Communications et la Chambre de commerce chinoise de Montréal. L'entente rendue publique lundi réitère les obligations contenues dans la loi sur l'affichage commercial, dont la nette prédominance du français à l'extérieur et le bilinguisme systématique à l'intérieur, et illustre comment ces règles s'appliquent aux commerces du Quartier chinois.

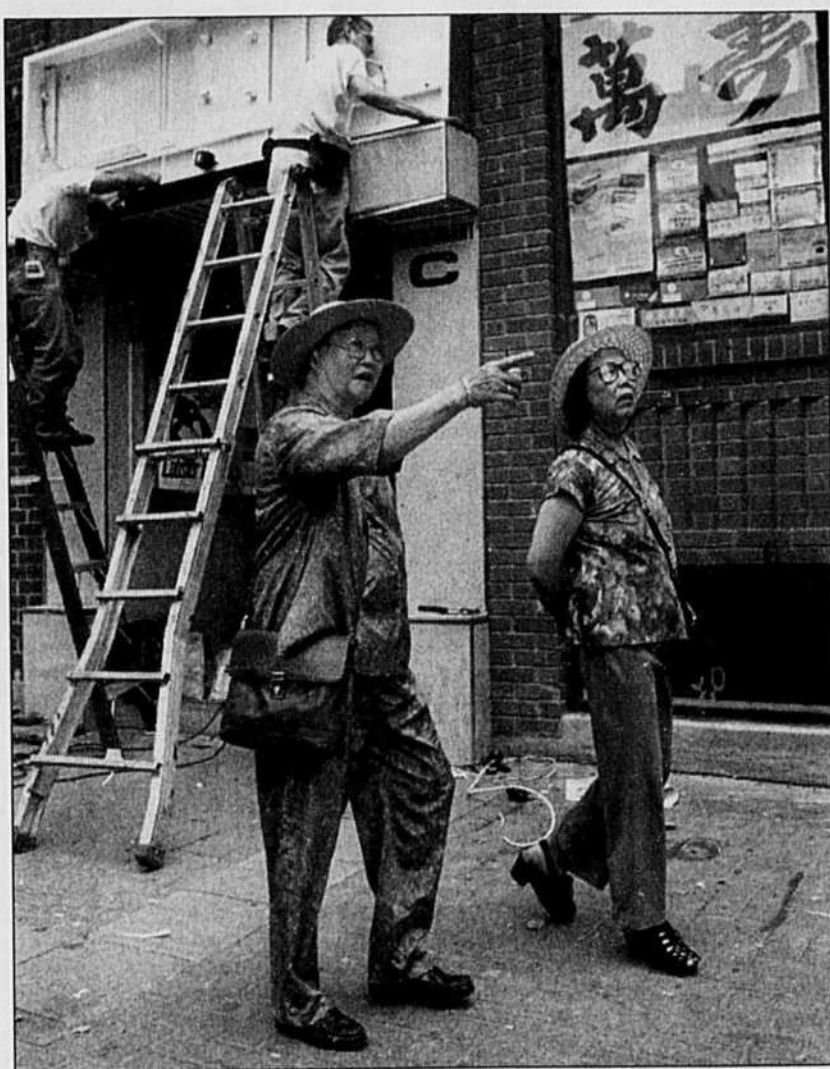
En échange d'une promesse de se soumettre «rapidement» à la loi, les commerçants fautifs (environ 20 % d'entre eux) ont obtenu de la ministre une suspension prolongée des avis d'infraction qu'ils avaient reçus en décembre dernier et qui sont justement à l'origine du présent débat.

Mais la Coalition pour le Quartier chinois, qui regroupe une vingtaine d'associations socioculturelles et autant de commerces, demande plutôt la liberté d'intégrer ou non le français aux affiches chinoises plutôt que d'y être contrainte. Les porte-parole exigent un amendement législatif pour que non seulement le chinois mais toutes les «langues ethniques» soient soustraites de la loi puisqu'elles ne représentent pas, comme l'anglais, une menace pour le visage français du Québec.

«Nous comprenons que les francophones sont dans un bassin anglophone, mais nous croyons que la mince protection supplémentaire qu'ils obtiendraient en diminuant les signes chinois est insignifiante comparativement au tort que cela causerait à notre communauté», a expliqué Douglas Yip. La ministre Louise Beaudoin a cependant été cristalline lundi en répétant que le mandarin devrait cohabiter avec le français et que l'accord ne prévoyait aucune modification à la loi.

Mais voilà, la Coalition remet sérieusement en question la validité de l'entente négociée «en catimini» uniquement avec des associations commerciales ne reflétant pas la diversité sociale et culturelle de la communauté. La question de l'affichage déborde largement des simples considérations commerciales, arguent-ils, et il n'est pas démocratique de ne consulter que la Chambre de commerce chinoise sur la question.

«Nous avons été consultés sur la problématique, mais pas sur les solutions», accuse Patrick Samfat, directeur du



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les questions d'affichage créent des remous dans le Quartier chinois.

Centre d'intégration chinois de Montréal et lui aussi porte-parole de la Coalition, qui ajoute du même souffle avoir été placé devant un fait accompli avec l'annonce de lundi. «Le sous-ministre [Jean-Claude] Corbeil a recueilli nos doléances. Il nous a dit qu'il négocierait avec la Chambre de commerce et qu'il nous tiendrait au courant du déroulement, ce qui n'a pas été le cas. Peut-être a-t-il oublié notre numéro de téléphone? Alors, nous allons le rappeler...»

Au cabinet de la ministre, on refuse de commenter les derniers événements. L'attaché de presse de la ministre Beaudoin s'est borné à dire que le Secrétariat à la politique linguistique et le ministère s'étaient adressés aux «bons» interlocuteurs. «Nous croyons, et nous croyons toujours, que le problème du Quartier chinois est commercial et qu'en ce sens nous avons parlé aux bons interlocuteurs.»

Discrimination contre les «langues ethniques»

Au nombre de ses démarches, la

Coalition pour le Quartier chinois compte s'adresser à la Commission des droits de la personne d'ici quelques semaines pour vérifier s'il n'est pas discriminatoire en vertu des chartes des droits et libertés canadienne et québécoise d'imposer aux langues des minorités ethniques les mêmes règles d'affichage prévalant pour l'anglais. Ils se demandent si cette obligation n'enfreint pas le droit des minorités ethniques de maintenir et de faire progresser leur propre vie culturelle. D'autant plus, selon le groupe, que lesdites minorités ne bénéficient pas des mêmes droits et privilèges pour s'épanouir que la communauté anglophone.

«On s'attaque aux droits fondamentaux des minorités ethniques, déplore M. Samfat. Passerons-nous ensuite aux langues arabe, juive, italienne et grecque? On est en train de créer un précédent mondial, de faire du Quartier chinois de Montréal le seul au monde où on ne peut pas afficher librement en chinois.»

Duchesneau fait peu de cas des déclarations de Forcillo

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Le chef du Parti Nouveau Montréal, Jacques Duchesneau, a fait peu de cas, hier, des propos du conseiller municipal indépendant Sammy Forcillo, qui reprochait jeudi à son parti le même «culte du chef» et la même «improvisation» qu'il avait trouvés dans le parti de Pierre Bourque. Au moment de présenter dix nouveaux candidats qui se présenteront à ses côtés aux prochaines élections municipales, M. Duchesneau a semblé attribuer cette sortie de M. Forcillo à sa frustration de ne pas avoir été retenu comme candidat par le Parti Nouveau Montréal. «Je n'embarquerai pas dans une polémique», a déclaré Jacques Duchesneau. Il n'y a pas longtemps, j'étais son choix; aujourd'hui, je ne le suis pas. De toute évidence M. Forcillo n'était pas notre choix. C'est pourquoi on annonce un autre candidat aujourd'hui.»

Cet autre candidat, le codirecteur et rédacteur en chef de la revue *L'itinéraire*, Serge Lareault, dont Jacques Duchesneau s'est dit «très fier, notamment pour son implication et par le renouveau qu'il représente», se présentera donc dans le district de Saint-Jacques (38). La candidature de Sammy Forcillo a bien été considérée, reconnaît M. Duchesneau, «mais au même titre que les 200 autres candidatures que l'on a reçues».

A tous les autres qui dressent un parallèle entre lui et le maire Bourque, il répond que son parti est au contraire une véritable équipe où se mêlent des débats d'idées et qu'il préfère dans ce cas «faire et laisser braire».

En plus de Serge Lareault, les neuf nouveaux candidats

du PNM sont Pierre de Montigny dans le district de Fleury (05), Christian Bolduc dans Bourdonnière (19), Jacques Archambault dans Vieux-Rosemont (20), Douglas Buckley-Couvrette dans Plateau Mont-Royal (22), Stephen Laudi dans Loyola (32), Robert Dobie dans Emard (34), Claude Rivard dans Pointe-Saint-Charles (37), Johanne Chayer dans La Rousselière (50) et Ginette Houle dans Bout-de-l'Île (51). L'ajout de ces huit hommes et deux femmes porte le nombre total de candidats du PNM à 36, dont seulement neuf femmes. Interrogé sur les chances que son parti présente autant de femmes que d'hommes, comme s'y est engagé le chef de l'Équipe Montréal, Jean Doré, Jacques Duchesneau a invité à attendre que les 15 derniers candidats soient présentés avant de porter un jugement.

Comme Michel Prescott l'avait fait un peu plus tôt dans la journée, il a d'autre part rejeté catégoriquement toute forme de privatisation de l'eau à Montréal ainsi que le recours à des compteurs d'eau dans la facturation. Selon lui, les véritables économies en ce domaine se trouvent ailleurs, notamment dans la réduction de la quantité d'eau traitée que perd le réseau et qui s'élève présentement à 40%, le double du seuil jugé habituellement acceptable.

Se préparant à la tenue du congrès de fondation de son parti, demain au cégep Maisonneuve, Jacques Duchesneau a promis qu'on y tiendra de véritables débats d'idées, «contrairement à Équipe Montréal qui avait déjà son programme écrit et imprimé avant le congrès». Le programme sera défini durant l'été, a-t-il précisé, de manière à pouvoir en dévoiler les premiers éléments à partir de la fin du mois d'août.

Prescott refuse de privatiser l'eau

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Le nouveau chef du RCM et candidat à la mairie de Montréal, Michel Prescott, a rejeté formellement toute privatisation du système d'égout de Montréal ou de sa gestion. Il répondait ainsi à la Coalition montrealaise pour un débat public sur l'eau, qui a invité au début du mois tous les candidats à la mairie à se prononcer sur cet enjeu.

Michel Prescott en a profité pour attaquer au passage ses concurrents. Alors que le maire Bourque, dit-il, a clairement affiché durant son mandat sa préférence pour la privatisation de l'eau, son rejet par Jean Doré et Jacques Duchesneau ne convainc pas le chef du RCM. «Pierre Bourque a beau avoir essayé un échec, il n'a pas changé d'avis», croit-il. Alors que Jacques Duchesneau «possède

une capacité impressionnante de dire le contraire de ce qu'il pense», Jean Doré change d'avis à chaque semaine. Au sujet de MM. Doré et Duchesneau, il suffit, selon lui, de voir qui entoure et inspire ces deux candidats du monde des affaires pour avoir une idée de ce qu'ils pensent vraiment.

«Rien ne justifie la privatisation de l'eau à Montréal», poursuit-il. L'état des infrastructures est meilleur qu'on le dit, la qualité et le coût des services se comparent très favorablement aux autres grandes villes du monde et aucune entreprise privée, aussi grosse soit-elle, ne dispose des moyens financiers de Montréal pour rénover les équipements. «Au RCM, conclut son chef, notre objectif est aussi de baisser les taxes, mais pas par des astuces du genre privatisation, qui finirait par coûter aussi cher sinon plus cher aux contribuables. Notre rôle dans l'administration municipale n'est pas de laisser le privé faire les choses à notre place, mais de chercher à être plus performant, plus efficace.»

FORCES

Revue de documentation économique, sociale et culturelle Québec

L'économie du Québec
Les chemins de la croissance
Les conditions du succès

The economy of Québec
The paths of growth
Conditions for success



Bernard Landry et Paul Martin
Deux ministres des Finances, un verdict

Bernard Landry and Paul Martin
Two finance ministers, one verdict

En outre, deux grandes signatures

Pierre Fortin

L'économie du Québec et celles des Amériques

Une remontée incontestable

Gérald Tremblay

La place du Québec dans la nouvelle économie

Ainsi que

Le nouveau rôle du grand capital public

La fulgurante éclosion des PME

La création d'emplois

FORCES

En kiosques et en librairies

Tél. (514) 286-7600 FAX (514) 286-2250

CUISINE DISTINCTIVE

Le Saint Amour

RESTAURANT - PAVILLON JARDIN
CHIEF TRAITEUR

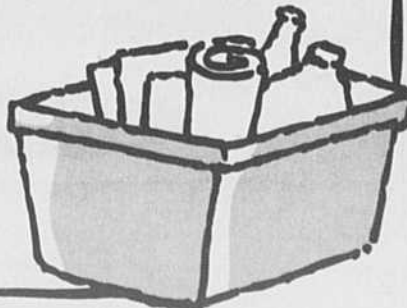
48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUEBEC
418.694.0667
www.saint-amour.com

Il n'y a pas de collecte d'ordures ménagères ni de collecte sélective

le mercredi 1^{er} juillet 1998

La Ville de Montréal fait appel à la collaboration des citoyens et demande de ne pas sortir les déchets et les bacs verts lors de ces congés fériés.

MONTREAL
c'est toi ma ville!



• LES ACTUALITÉS •

Mine de Black Lake

Pettigrew se fait malmener par des travailleurs licenciés

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre fédéral du Développement des ressources humaines Pierre Pettigrew a été malmené hier par quelques ex-travailleurs de la mine British Canadian de Black Lake, près de Thetford Mines. Ces employés en colère sont parmi les 300 mis à pied le 1^{er} novembre dernier par la compagnie LAB Chrysotile, propriétaire de la mine d'amiante de Black Lake. La police a dispersé les manifestants sans faire d'arrestations.

Le ministre Pettigrew était venu annoncer une aide supplémentaire de un million de dollars aux ex-travailleurs, une aide jugée insuffisante par le président du Syndicat des travailleurs horaires de l'amiante (CSN), André Laliberté. En fait, les syndiqués étaient furieux parce que cette nouvelle aide financière ne s'adresse qu'aux ex-employés de 55 ans et plus, soit moins du tiers des travailleurs mis à pied.

«C'est un effort, mais c'est nettement insuffisant, a déclaré M. Laliberté. Il s'agit d'une lueur d'espoir pour les 55 ans et plus d'un trou noir pour les moins de 55 ans. Ce n'est pas en travaillant dans des dépanneurs ou des magasins qu'on va être capables de vivre. On a besoin de préretraites bonifiées.»

Le ministre Pettigrew a signalé que le soutien annoncé s'ajoute aux trois millions affectés aux mesures actives de réemploi pour les travailleurs touchés.

Or, depuis l'an dernier, seulement 50 travailleurs ont été remplacés à l'une des deux autres mines exploitées par LAB Chrysotile dans la région, alors que la compagnie promettait une centaine d'embauches. Une quinzaine d'autres mi-

neurs se sont trouvés un autre emploi. Du reste, 76 recevront donc une aide du fédéral, mais pas les 150 autres ex-travailleurs de moins de 55 ans.

Les syndiqués âgés de 55 à 59 ans recevront des prestations maximales de 1000 \$ par mois en vertu de l'aide fédérale. Ceux de 60 à 64 ans toucheront par ailleurs un maximum de 715 \$ par mois. Le ministre Pettigrew a indiqué que ces montants représentaient la participation d'Ottawa



Pierre Pettigrew

dans le cadre du programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA). Selon un tel programme, le gouvernement fédéral assume 70 % des coûts, et le Québec, 30 %.

Le ministre Pettigrew a expliqué en conférence de presse que son gouvernement ne pouvait faire mieux pour le moment. «Nous ne pouvions évidemment pas aller au-delà de ce à quoi le PATA, tel qu'il existait, pouvait s'appliquer. Je pense que, dans les circonstances, nous avons fait un très bon bout de chemin ce matin.»

Le PATA annoncé par Ottawa s'applique pour tous les travailleurs de 55 ans et plus licenciés depuis la fermeture temporaire de la mine en 1995. Les travailleurs qui ont accédé à la retraite depuis ce temps auront droit à un montant forfaitaire rétroactif pouvant aller jusqu'à 5000 \$. Le gouvernement du Québec et l'employeur, LAB Chrysotile, se sont par ailleurs déjà engagés à verser respectivement 1,5 et 1,6 million pour améliorer la préretraite des travailleurs licenciés à Black Lake. Le syndicat soutient qu'il continue de demander des comptes à l'employeur, qui n'a versé aucune prime de séparation aux employés de moins de 55 ans.

«La mobilisation se poursuit», a conclu le président du syndicat, André Laliberté.

Copps à la défense de la diversité culturelle

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — À l'heure de la mondialisation où la diversité culturelle est menacée, la ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps plaidera énergiquement en faveur de la création d'un organisme culturel international lors d'une rencontre internationale lundi à Ottawa.

«On vit actuellement la première période dans le monde où le nombre de langues parlées diminue, a-t-elle fait savoir à la Presse canadienne. On dit qu'on perd deux langues par jour actuellement au niveau international. Si on n'a pas la diversité culturelle, qu'est-ce que c'est que la mondialisation?»

Dans la foulée de la bataille pour obtenir une exemption culturelle dans le cadre de l'AMI, l'Accord multilatéral sur l'investissement, Mme Copps s'est rendue compte que l'exis-

tence d'un tel forum faisait cruellement défaut.

«Ce qui arrive avec la globalisation, si on prend par exemple l'envahissement de la langue anglaise, on risque de créer une monoculture mondiale si on ne commence pas à avoir un dialogue international sur ces questions-là.»

Selon Mme Copps, c'est la «souveraineté culturelle» des pays qui est en jeu. La décision de l'Organisation mondiale du commerce de mettre en doute la politique canadienne sur les revues, heurte de plein fouet la souveraineté culturelle du Canada, a-t-elle fait remarquer.

«On ne veut pas que les organismes de commerce réduisent notre politique culturelle. Si on ne veut pas se faire envahir par les lois du commerce, il faut que nous ayons des instruments internationaux pour faire front commun, pour partager de bonnes idées et pour voir de quelle façon nous pouvons reconnaître et faire respecter la diversité.»

Habitations à loyer modique

Les locataires craignent l'effet du rapport Ryan

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le chef du Parti libéral du Québec Jean Charest doit se dissocier du rapport Ryan sur la pauvreté parce qu'on y propose carrément la disparition des habitations à loyer modique (HLM) et un réaménagement de l'aide qui conduira, inévitablement, à une augmentation des loyers.

Même si, dans son ensemble, le rapport de l'ancien chef et ministre libéral a été accueilli avec un certain respect, les constats qu'il énumère sont loin de faire l'unanimité. Pour une, la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) est loin d'apprécier les propositions 133 et 135 du document qui suggèrent au gouvernement «de s'abstenir de participer financièrement à la construction de nouvelles unités publiques d'habitation» (133) et proposent «que l'aide gouvernementale aux ménages locataires soit réaménagée, au besoin par étapes, de manière qu'à besoins égaux corresponde une aide égale» (135).

Au moment où ce rapport recevait l'aval du nouveau chef libéral et de ses militants, plus de 25 000 ménages québécois se retrouvaient sur une liste d'attente pour un logement subventionné. Actuellement au Québec, il y a 65 000 unités de HLM administrées par des organismes municipaux et 6000 autres gérées par des organismes coopératifs et communautaires.

Selon le rapport Ryan, «leur coût de fonctionnement est cependant élevé et leurs revenus de loyers (limités à 25 % du revenu des ménages locataires) sont modestes». Le document parle d'un déficit moyen de 355 \$ par mois par unité d'habitation. «Il en coûte ainsi beaucoup plus cher pour soutenir un ménage habitant un HLM, a noté M. Ryan, que pour soutenir un ménage occupant un logement dans le secteur privé alors que le montant maximum de la nouvelle allocation-logement unifiée a été fixé à 80 \$ par mois.»

Pour les gens de la FLHLMQ, cette façon de voir pourrait représenter pour ceux qui se retrouvent sur le marché privé du logement une hausse de loyer de 275 \$ par mois, «pour pratiquer l'équité horizontale», si on retient que les locataires de HLM bénéficient actuellement d'une aide de 355 \$ par mois et que la nouvelle allocation-logement unifiée est fixée à 80 \$ par mois.

La FLHLMQ en arrive à la conclusion que la solution Ryan «consiste à déshabiller Paul pour simplement ne pas habiller Jacques davantage».

EN BREF

L'appel de Simard est rejeté

(Le Devoir) — La Cour supérieure maintient le verdict de culpabilité contre l'ex-députée péquiste Monique Simard, que la Cour du Québec avait reconnue coupable d'avoir voté illégalement aux élections municipales de la ville d'Outremont, en novembre 1995. La juge Nicole Duval Hesler rejette l'appel, alléguant que même si Mme Simard s'est défendue en disant avoir agi de bonne foi, elle n'a pas lu «la déclaration qu'elle a signée et son comportement équivaut à un aveu de culpabilité». Le rejet de l'appel a ravi le directeur général du PLQ, Serge Maril. «Voter sans droit a des conséquences pour tout le monde et on ne peut échapper à la loi», a-t-il déclaré hier en apprenant la nouvelle. Pourtant, le 25 septembre 1996, Monique Simard avait été acquittée de l'accusation de s'être inscrite illégalement sur la liste électorale lors du recensement. Mais le fait de s'inscrire sur une liste électorale et d'exercer son droit de vote sont deux choses distinctes aux yeux de la loi. Jugée coupable en première instance par le juge François Doyon de la Cour du Québec, en septembre 1997, elle avait immédiatement interjeté appel devant la Cour supérieure. Monique Simard a démissionné de sa fonction de députée de La Prairie, le 1^{er} mai dernier.

Bouchard: nouvelle attachée de presse

(Le Devoir) — Le premier ministre Lucien Bouchard aura une nouvelle attachée de presse à compter du mois d'août. L'attachée de la ministre de l'Éducation, Christiane Miville-Deschênes, remplacera Marthe Lawrence auprès du premier ministre. Mme Lawrence était avec M. Bouchard depuis cinq ans, d'abord à Ottawa au sein de l'opposition officielle et à Québec depuis 1996. Elle est la troisième personne à quitter le service des communications du cabinet du premier ministre en quelques mois. Sa remplaçante, Mme Miville-Deschênes, a également travaillé pour les ministres Jeanne Blackburn et André Boisclair.

La salle Oscar Peterson

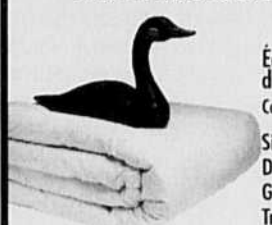
(Le Devoir) — La salle de concert du campus Loyola de l'université Concordia portera désormais le nom d'Oscar Peterson. Par cet hommage, le conseil d'administration a voulu souligner l'excellence, le dévouement et le profond altruisme du pianiste montréalais, détenteur d'un Grammy pour l'ensemble de sa carrière. Une cérémonie officielle ainsi qu'un gala-cérémonie mettront en vedette auront lieu à l'automne.

Accès au crédit

(Le Devoir) — Pour aider à réduire la pauvreté dans huit pays, le Canada a annoncé jeudi à New York qu'il consacrerait 1,5 million en trois ans à des mesures visant à élargir l'accès au crédit. Un sommet sur le microcrédit se tient présentement dans la métropole américaine et la ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie, Diane Marleau, en a profité pour rendre public un document de l'ACDI intitulé *Pour une plus grande autonomie des pauvres*. Les pays retenus pour ces expériences de microcrédit sont la Guinée, la Guyane, la Lettonie, la Jamaïque, la Mauritanie, le Mozambique, la Roumanie et le Zimbabwe. En collaboration avec des ONG canadiennes et avec des partenaires de pays en transition ou en développement, l'ACDI a mis en œuvre, depuis 1968, de multiples projets en appui aux microentreprises et au microfinancement.

Nos prix sont imbattables!
Comparez, vous serez convaincu!La fameuse
célébration
annuelle
d'étéÉpargnez jusqu'à
60 %Les plus bas
prix garantis!

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons
de duvet et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!Édredons de duvet
d'oise blanc
Construction en cloisons 12 po
Simple 79⁹⁵
Double 99⁹⁵
Grand 109⁹⁵
Très grand 149⁹⁵

Matelas

Le plus grand choix de
matelas Sealy et Simmons
aux plus bas prix!Livraison gratuite • Installation gratuite
Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas
Retrait gratuit du vieux matelasLe Charmeur de Sealy
Simple 99⁹⁵ ens. 199⁹⁵
Double 149⁹⁵ ens. 289⁹⁵
Grand 189⁹⁵ ens. 379⁹⁵
Beautysleep, Évasion de Simmons
Simple 189⁹⁵ ens. 329⁹⁵
Double 249⁹⁵ ens. 399⁹⁵
Grand 279⁹⁵ ens. 449⁹⁵PAS DE TAXES OU NE PAYEZ RIEN DURANT UN AN!
détails en magasin!

Lits en laiton et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande
sélection aux plus
bas prix garantis!
STATUS
lepine

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50 %
sur la porcelaine, la verrerie,
la coutellerie, les batteries de
cuisine et les articles-cadeaux!Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch
Noritake • Orrefors • Onida • J.G. Durand
Kosta Boda • Lenox • Waterford • Demeyere • Lagostina
Rosenthal • et beaucoup plus!

MIKASA

À l'achat de huit éléments,
vous en recevez un **GRATUIT**
Valable sur la vaisselle de
porcelaine fine et la verrerie:
coupes, verres à vin et flûtes.
L'offre expire le 21 juin.

Couverts

Économisez 50 %
Battat Pearl
Ens. de 20 morceaux
Coutellerie inox 18/8
prix sugg. 60⁹⁵
Notre prix 29⁹⁵

Bain

CANNON

MARTEX

STEVENS

Fieldcrest

ROYAL VELVET

Serviettes R.O.M.

Bain 9⁹⁵Essuie-main 6⁹⁵Débarbouillette 3⁹⁵Descentes de bain 5⁹⁵Débarbouillettes 99⁹⁵Essuie-mains 1⁹⁵Sièges rembourrés 9⁹⁵Sorties de bain 39⁹⁵

en ratine

Rideaux de douche 4⁹⁵

en plastique variés

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta

CANNON

SHEFTEX

Dan River

Lawrence

Springmaid

MARTEX

Fieldcrest

Douillettes réversibles

Simple, double, grand

Toutes grandeurs 29⁹⁵

Ensemble de draps en percale

180 fils au pouce carré

Simple 16⁹⁵

Couvre-matelas

«Easy fit» - simple 9⁹⁵

SIMMONS

Beautyrest

Oreiller 7⁹⁵Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵

Taies d'oreiller en super percale

200 fils au pouce carré

Assortiment d'imprimés

légères imperfections - paire 2⁹⁵

Ensemble en percale

L'ensemble comprend

la douillette, les draps, le

volant et le(s) couvre-oreiller(s).

À partir de 69⁹⁵

Parures de fenêtres

Levorol

HunterDouglas

Holican

Jusqu'à 50% de rabais

sur le prix suggéré

Service à domicile gratuit

331-5260

Stores horizontaux et verticaux

stores plissés • stores en bois • romains

entures • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes

tissus et plus encore!

Articles maison

Économisez 52 %

Ens. 4 mrc.

Prix sugg. 210⁹⁵99⁹⁵

Cuisinart

Mini-hachoir

29⁹⁵

Nappes

Nappes 3M Scotchguard

Choix de couleurs

52 po x 70 po et 60 po x 84 po

Notre prix 9⁹⁵

Batteries de cuisine

TEFAL

demagre

LE CREUSET

LAGOSTINA

Lagostina Milano • ens. 7 mrc. garantis à vie.

Acier inoxydable de qualité exceptionnelle

avec solide base en cuivre.

Prix sugg. 340⁹⁵ Notre prix 159⁹⁵

Articles-cadeaux

Ensemble de bar 7 pièces

avec plateau plaqué argent

49⁹⁵

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHESTCentre
RocklandPlace Portobello
BrossardLes Galeries
LavalLes Promenades
de la CathédraleNos prix sont imbattables!
Comparez, vous
serez convaincu!CHACQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même
marchandise ailleurs à plus
bas prix, nous respectons
non seulement ce prix mais
nous vous accorderons un
rabais additionnel de 10 %

• LES ACTUALITÉS •

Préservation du saumon du Pacifique

Un accord à court terme est conclu avec l'État de Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vancouver — Le Canada et l'État américain de Washington ont annoncé hier à Vancouver la conclusion d'un accord de principe sur la préservation de deux espèces de saumon du Pacifique.

L'accord sur le coho et le chinook, deux espèces migratrices de saumon de plus en plus rares, ne concerne que les pêcheurs de la Colombie-Britannique et de l'État voisin de Washington et ne sera valable que pour la saison de pêche débutant la semaine prochaine.

Il ne constitue qu'une première étape vers le renouvellement éventuel du Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique. Terminé depuis 1994, ce traité fixe les quotas de pêche pour toutes les espèces de saumon du Pacifique, de l'Alaska à l'Ore-

gon (au sud de l'État de Washington).

L'accord, annoncé par le ministre canadien des Pêches, David Anderson, et le gouverneur de l'État de Washington, Garry Locke, porte sur la zone de pêche du détroit de Juan de Fuca, frontière entre les deux pays.

Dans cette zone entre l'île de Vancouver et la péninsule du parc national Olympic, les pêcheurs américains réduiront de 22 % leurs prises de coho se dirigeant vers les rivières canadiennes, tandis que les pêcheurs canadiens prendront moitié moins de saumons chinook frayant dans l'État de Washington.

Du côté canadien de cette zone, la pêche au coho a été interdite le mois dernier par le ministre Anderson qui, en contrepartie, a annoncé un programme d'aide de 400 millions de dollars américains en faveur des pêcheurs privés de leur gagne-pain.

Commission Poitras

Gaétan Rivest défend sa crédibilité

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

L'ex-caporal de la Sûreté du Québec Gaétan Rivest a passé encore plusieurs heures devant la commission Poitras, hier, invitant lui-même la commission à chercher les preuves de ses allégations si elle estime que son témoignage a moins de crédibilité.

Plus tôt cette semaine, l'ancien policier de la Sûreté du Québec avait déjà passé deux journées à témoigner devant la commission, chargée de faire enquête sur la Sûreté du Québec.

Il a passé encore quatre heures hier à relater les détails des enquêtes ou interrogatoires qu'il a menés, des conversations qu'il a eues, et a même dû se défendre des doutes possibles sur sa crédibilité et la véracité de certaines de ses allégations.

« Dans mon témoignage, allez voir les faits, voyez ce que vous pouvez corroborer » avec des documents ou d'autres témoins, a-t-il lancé aux commissaires, se doutant que sa crédibilité était parfois mise en doute.

Il faut souligner que M. Rivest a lui-même avoué s'être déjà parjuré et avoir battu des suspects lorsqu'il était policier à la Sûreté du Québec.

Hier, il a cependant affirmé qu'il était devenu violent à la Sûreté du Québec alors qu'avant, il ne l'était pas.

Il a aussi avoué aux commissaires: « C'est vrai que je me foutais complètement de la discipline interne » à la Sûreté du Québec et que « pour mes pa-

trons, j'étais un contestataire ».

Une ordonnance interdit la publication ou la diffusion de l'identité des personnes nommées par les témoins ou de tout renseignement pouvant mener à leur identification.

Après M. Rivest, M^{re} Paul Monty, directeur des affaires criminelles au ministère de la Justice du Québec, est venu expliquer le processus par lequel diverses directives sont émises sur les techniques d'enquête policière, comme l'enregistrement vidéo des interrogatoires.

Cependant, ces directives ne s'appliquent pas seulement à la SQ mais aux autres corps policiers. M^{re} Monty s'occupe des politiques générales, non pas des dossiers d'enquête précis.

Il a notamment expliqué les différentes modifications apportées à la directive sur les délateurs et les informateurs depuis 1991.

C'est un comité contrôleur qui négocie le contrat avec un délateur, non pas un policier affecté au dossier ou l'enquêteur.

Il a aussi noté que pour maintenir une certaine crédibilité au délateur, les autorités ont imposé une limite au montant qu'il peut toucher et refusé que le délateur puisse obtenir un pardon, contrairement à ce qui se fait dans d'autres provinces. Aussi, le délateur ne doit jamais être la seule preuve au dossier, a-t-il souligné.

Les audiences de la commission Poitras se poursuivront lundi avec le témoignage d'un autre procureur.

Conseil de bande

Jour d'élections à Kanesatake

Le chef sortant, James Gabriel, fait face à trois adversaires

Les élections d'aujourd'hui, à Kanesatake, se dessinent comme une lutte entre James Gabriel, le chef sortant, et Jerry Peltier, destitué il y a deux ans. Plusieurs disent d'ailleurs craindre son retour.

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

C'est jour d'élections, aujourd'hui, dans la communauté mohawk de Kanesatake. Et même si les citoyens élisent un conseil de bande composé de six conseillers, c'est l'élection du grand chef qui a, ces jours derniers, monopolisé l'attention.

En effet, parmi les trois adversaires du chef sortant James Gabriel, on retrouve Jerry Peltier, qui avait été destitué en 1996 par les membres de la communauté. « Cela fait seulement deux ans, mais il a sans doute l'impression que les gens de Kanesatake n'ont aucune mémoire », raille James Gabriel, qui estime malgré tout que la lutte se livre surtout entre lui-même et Jerry Peltier. Parmi les citoyens interrogés, on croit aussi que les deux autres candidats, Ronald Bonspille et Crawford Gabriel, ne feront que diviser le vote en faveur de Jerry Peltier.

Quant aux enjeux, ils sont, au départ, étroitement associés à la vision et à la personnalité des candidats. Une série de scandales avait accompagné le départ de Jerry Peltier, élu peu après la crise de 1990. Entre autres, en 1995, on avait retrouvé sur le territoire de Kanesatake une plantation de marijuana. L'atmosphère qui régnait dans la communauté, alors que la violence et les menaces entre les opposants de différentes factions étaient monnaie courante, avait porté plusieurs membres de la communauté à exiger sa démission.

James Gabriel, à l'époque membre du conseil de bande, a fait de la paix et de la sécurité son principal cheval de bataille. Lors d'une entrevue dans les bureaux du conseil de bande, le jeune chef de 32 ans résumait hier ce qu'il considérait comme ses réalisations les plus importantes, à commencer par l'établissement d'une force de police autochtone, résultat d'une entente tripartite entre les gouvernements fédéral et provincial et le conseil de bande. « Ce sont des problèmes de violence, de criminalité, les délits tels l'excès de vitesse qui m'ont incité à me présenter comme grand chef, raconte-t-il. J'ai été sollicité par beaucoup de gens, dont des mères de clans, qui en étaient très préoccupés. Nous sommes arrivés à mettre sur pied une force composée de vrais policiers qui ont pleins pouvoirs d'intervention et dont le mandat s'étend au-delà de Kanesatake, chez les Mohawks qui résident à Oka, par exemple. »

Mais le mandat, voire l'établissement même de la police mohawk, en a fait sourciller plusieurs, tout comme le fait

que Gabriel ait, pour cela, négocié avec le gouvernement provincial. Jerry Peltier, qui n'a pas rappelé *Le Devoir*, a néanmoins télécopié sa *Lettre ouverte à la communauté de Kanesatake*, envoyée aux électeurs le 8 juin dernier. Il y accuse entre autres James Gabriel d'entraîner la communauté vers la régression en « cédant aux désirs et aux demandes des gouvernements fédéral et provincial ».

Peu importe qui est élu, les revendications territoriales seront de toute façon à l'ordre du jour. Les Mohawks de Kanesatake revendiquent le territoire de l'ancienne Seigneurie des Deux-Montagnes, qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres carrés. Gabriel dit se faire lui aussi le champion de ces revendications mais prône avant tout la négociation avec les gouvernements.

Ronald Bonspille, rencontré hier chez lui, taxe lui aussi Gabriel de mollesse face aux gouvernements. Il y a quelques mois, le gouvernement fédéral a redonné aux Mohawks le territoire qui avait fait l'objet de la crise, après l'avoir racheté de la municipalité d'Oka. « Si c'est à nous, pourquoi fallait-il le racheter? », demande-t-il. Il a admis que le territoire que nous revendiquons, dans les faits, ne nous appartient pas. » Bonspille reproche par ailleurs à James Gabriel son manque de transparence. « Depuis qu'il est là, le conseil de bande ne tient plus d'assemblées publiques, dit-il. On apprend par les journaux les choses qui nous concernent. Il se glorifie de bien parler français aux médias, mais c'est tout ce qu'il fait... » Crawford Gabriel, l'autre candidat, a refusé toute entrevue en déclarant: « Je parle au peuple, pas aux médias. » Gabriel avoue avoir restreint le nombre d'assemblées publiques. « Cela tournait toujours à la violence et à l'intimidation », dit-il. C'est encore arrivé le 27 mai dernier. Nous avons compté davantage, pour informer le public, sur les lettres ouvertes. »

Les résidents « ordinaires » de Kanesatake, eux, sont très réticents à commenter la situation. Les seuls qui ont accepté de parler ont demandé l'anonymat. « On ne sait pas ce que le conseil a fait au juste. Les gens ne les trouvent pas très transparents », déclare l'un des interviewés. Ceux qui ne sont pas rattachés à l'une ou l'autre des factions ne sont pas très informés et ne savent pas trop pour qui voter... » Chez ceux qui paraissent mieux informés, James Gabriel semble malgré tout assez bien perçu. On lui est surtout reconnaissant pour avoir ramené un peu de paix dans la communauté. Et le retour possible de Jerry Peltier semble inquiéter beaucoup de monde. « Quand il y a des problèmes de violence, de criminalité, on peut au moins appeler la police », a dit une des personnes interviewées. « Avant, il n'y avait rien. On craignait de laisser sortir nos enfants. Même si ce qu'a fait Gabriel est loin d'être parfait, il a apporté des changements importants. Mais ce genre de changement dérange... »

À Kahnawake, les élections du conseil de bande se tiendront le samedi 4 juillet prochain.

EN BREF

Le N.-B. rabroue les autochtones

Fredericton (PC) — Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a rabroué, hier, les autochtones qui vivent de l'exploitation forestière, provoquant ainsi une confrontation virulente entre deux figures importantes du débat portant sur la coupe de bois sur des terres appartenant à la Couronne. Le ministre provincial des Ressources humaines, Doug Tyler, a rejeté la dernière offre d'un groupe représentant des bûcherons autochtones. Cette proposition visait à donner l'accès illimité aux forêts de la province ainsi qu'une part de la coupe annuelle. C'est lors d'une conférence de presse que M. Tyler a annoncé la nouvelle, ajoutant que le gouvernement ne négocierait plus qu'avec les chefs et les conseils de bande. Ces propos n'ont pas plu à Noah Augustine, le porte-parole de l'Association de l'industrie forestière autochtone, qui a essayé tant bien que mal de poser une question au ministre.

NOUVEAUTÉ
UN TRIO INSEPARABLE

Martial Boucher
16 pages, 1,95 \$ (chacun)

Fascicule 1

Un trio inséparable

Fascicule 2

Homme et femme il les créa...

Fascicule 3

Un coeur pour aimer...

Fascicule 4

Des projets...

Guide des fascicules 1 à 4
118 pages, 29,95 \$

Lidéc, l'éditeur qui répond à vos besoins pédagogiques, propose aux enseignants et aux enseignants particuliers de formation de type continu (13-15 ans), ou en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (16-18 ans), une première série de fascicules portant sur les quatre premiers thèmes du programme d'études du MEQ publié en 1997.

Cette première série pourrait recevoir une suite dans les mois à venir selon la réponse des utilisateurs. Un guide d'enseignement, d'une très grande simplicité permet une meilleure utilisation de ces fascicules. On retrouve les éléments clés, (une description des savoirs, savoir-faire et savoir-être), des suggestions de déroulement de cours et un test d'évaluation sommative pour chacun des fascicules.

Souhaitant que ces documents sauront vous plaire et vous aider dans votre démarche pédagogique, Lidéc est fier de vous offrir cette nouvelle série dont le but précis est de répondre à vos besoins pédagogiques.

Siège social :

LIDEC inc.

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)

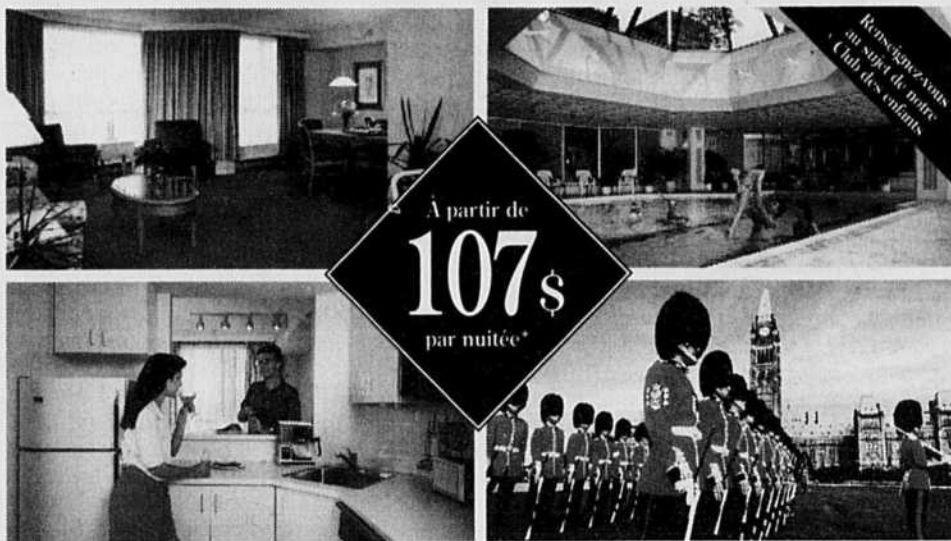
H2W 2H5

Téléphone: (514) 843-5991

Télécopieur: (514) 843-5252

Adresse internet :

http://www.lidec.qc.ca

MINTO PLACE SUITE HOTEL
Tarifs d'été exceptionnels!

À partir de
107\$
par nuitée*

*En occupation simple ou double. 25 juin au 7 septembre '98. Sujet à la disponibilité.

Cuisines, restaurants et service aux chambres
Studios et suites d'une et de deux chambres
Gratuit pour les enfants de 18 ans et moins
Piscine et centre de forme physique

À deux pas de la colline parlementaire!

Ottawa (613) 782-2350 Canada et É-U: 1-800-267-3377 Fax: (613) 232-6962
Site Web: www.mintohtel.com Courrier électronique: mpshtel@minto.com
433, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1R 7Y1

Frousse à bord d'un DC-9

Ottawa (PC) — Quatre-vingt-dix passagers à bord d'un vol d'Air Canada à destination d'Ottawa ont eu la frousse de leur vie, jeudi, lorsqu'on leur a soudainement demandé, quelques minutes avant que l'avion ne foule la piste, d'amorcer les préparatifs pour un atterrissage forcé.

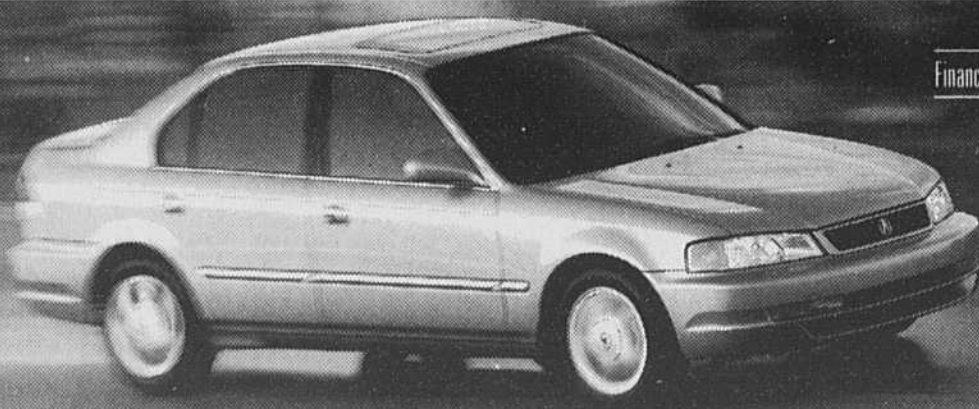
Le DC-9 en provenance de Toronto avait presque terminé sa descente, vers 21h30, lorsque le pilote a brusquement mis fin à une première tentative d'atterrissage. « Nous étions à environ 100 pieds d'altitude quand ils ont abandonné l'atterrissage », a déclaré Robbie Morrison, un analyste en informatique du gouvernement fédéral qui

revenait d'un voyage d'affaires à Chicago via Toronto. Après avoir fait plusieurs tours au-dessus de l'aéroport, le pilote a finalement posé l'avion vers 21h50. Le porte-parole d'Air Canada, John Hamilton, a expliqué que l'avion avait connu une « défaillance du train d'atterrissage », affirmant « qu'il pourrait s'agir d'un pépin aussi simple qu'une ampoule brûlée », mais que l'appareil subirait une vérification technique.

M. Morrison a raconté que les membres de l'équipage, « calmes et professionnels », ont demandé aux passagers de se préparer pour le pire et indiqué les préparatifs en vue de l'atterrissage forcé.

ACURA EL 278 \$*/mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat 5,8%[†] Taux préférentiel

☑ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Roues en alliage • Volant garni de cuir • Régulateur de vitesse

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la 1.6EL (modèle M436W), total des paiements : 13 344 \$. Un acompte de 2 195 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 5,8 %. S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemple de financement : 20 000 \$. Paiement mensuel : 467,87 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 457,76 \$ (coût total : 22 457,76 \$). Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (350 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Acura
les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval



LE MONDE

REVUE DE PRESSE

D'Écosse et de Chine

Les cauchemars de Tony Blair seraient peuplés de tartans par les temps qui courent. Les images pour décrire les relations sino-américaines ne sont pas aussi évidentes, mais le choix est abondant: montagnes russes, apaisement, yin et yang, etc.

Claude Lévesque
Le Devoir

L'Histoire décria-t-elle Tony Blair comme étant le premier ministre qui a perdu l'Écosse? Sans aller jusqu'à croire à cette éventualité, *The Financial Times* se pose tout de même la question, à la lumière de sondages récents. «Depuis l'automne dernier, le SNP [Parti national écossais] ne cesse d'accroître son avance dans les intentions de vote pour le [nouveau] Parlement écossais. Le plus récent lui donne 44 %, neuf points de plus que le Labour.» Cela n'assurerait toutefois pas le SNP de la majorité des sièges, l'élection proportionnelle du scrutin de l'an prochain étant très limitée, mais lui donnerait une solide députation. Il y a «pire» (pour l'unité du Royaume): un autre sondage, réalisé au début du mois de juin, indique que 52 % des Écossais sont favorables à l'indépendance. Du jamais vu. Le *FT* note plusieurs choses à propos du dossier écossais, des choses qui ne sont ni exemptes de contradictions ni dépourvues d'intérêt pour des lecteurs québécois ou canadiens. La montée en popularité du SNP traduit souvent un réflexe d'opposition au parti au pouvoir à Westminster, quel qu'il soit. L'Écosse votait travailliste quand les conservateurs dirigeaient le royaume; plus à gauche que le reste de la population britannique, cet électoral se montre aujourd'hui déçu par les orientations de l'équipe Blair. Une partie de la classe d'affaires écossaise commence cependant à se montrer ouvertement indépendantiste. Plusieurs électeurs du SNP ne sont pas favorables à l'indépendance, tandis que bon nombre d'électeurs du Labour le sont. Le SNP est une «coalition arc-en-ciel» regroupant des autonomistes, des étatistes et des «purs et durs» pressés. Une petite déclaration de Calgary avec ça? Non? Un petit Glenfiddich, alors?

La presse



du monde

genre de manifestations: jouer la médiation, cajoler et, s'il le faut absolument, acheter la paix. Un autre militant syndical est cité: «Le parti [communiste] est semblable à un tigre mourant. Je ne veux pas perdre mon temps à essayer de tuer ce tigre.» L'interviewé ajoute qu'il souhaite une transition pacifique et non le genre de chaos qui s'est installé en Indonésie.

Le *New York Times* a publié au cours de la semaine quelques articles sévères à l'endroit de la politique chinoise de la Maison-Blanche. Un texte d'opinion cosigné par un expert des questions stratégiques et un éditeur affirme que la politique d'engagement, caractérisée par l'ouverture du commerce et l'absence de critiques trop virulentes sur la question des droits de l'homme, a échoué. Les auteurs en veulent pour preuve le fait que Pékin exporte du matériel militaire «sensible» à l'Iran et au Pakistan, arrête des dissidents tout en expulsant les plus connus d'entre eux, procède à des manœuvres au large de Taïwan. L'analyse n'est pas très approfondie mais les flèches sont bien décochées. La veille, le quotidien publiait une analyse intitulée «Yin et yang: En Asie, l'ennemi de l'Amérique est aussi un ami», dans lequel l'auteur s'emploie à décrire le virage à 180 degrés négocié par Bill Clinton depuis le temps où il disputait la présidence à George Bush en 1992. Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, affirme aujourd'hui que «la Chine a été un îlot de stabilité en Asie.»

Le NYT rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, ce compliment était plutôt adressé au Japon, qu'on soupçonne maintenant d'être la principale menace à la stabilité des marchés et à la vigueur de l'économie mondiale.

La *Far Eastern Economic Review* décrit les hauts et les bas des relations entre la Chine et les États-Unis. Le sous-titre parle de «montagnes russes». «Les inquiétudes américaines au sujet des droits de l'homme, du Tibet, de la sécurité nationale et des allégations de trafic d'influence dans les élections aux États-Unis ont contribué à paralyser les tentatives du président Clinton pour bâtir un partenariat stratégique qu'il avait annoncé en octobre en compagnie de son homologue Jiang Zemin.» L'hebdomadaire basé à Hong-Kong souligne que la politique d'engagement constructif n'a jamais été aussi difficile à vendre depuis le massacre de la place Tiananmen (juin 1989). «Le Département d'État

REVIEW

enquête pour établir si des contributions électorales de la part du patron de Loral Space & Communications ont pu influencer la décision par Clinton de permettre à Loral et à Hughes [Electronics] de lancer des satellites à partir de fusées chinoises. Les compagnies sont l'objet d'enquêtes relativement à des allégations voulant que l'une d'elles ont fourni à la Chine pourrait contribuer au programme d'armement de cette dernière», rappelle la *Review*. Cette affaire, de même que des allégations de contributions électorales illégales de la part de ressortissants chinois, mettent à mal les relations bilatérales. Dans l'opinion publique américaine comme chez une partie de l'establishment militaire, la Chine est perçue comme une menace potentielle. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que ces relations soient en dents de scie et que les attentes pour le sommet Clinton-Jiang demeurent modestes.

La mort d'un des principaux acteurs du mouvement berbère a avivé, en Kabylie, le ressentiment contre l'entrée en vigueur, le 5 juillet, d'une loi généralisant l'usage de l'arabe.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tizi-Ouzou — Des dizaines de jeunes manifestants ont exprimé hier leur colère après l'assassinat du chanteur berbère Lounès Matoub en mettant à sac des bâtiments publics et en dressant des barricades à Tizi-Ouzou, principale ville de Kabylie.

La douleur causée par la mort jeudi du chanteur, un des principaux acteurs du mouvement berbère, a laissé place à l'expression violente d'une révolte contre les autorités et contre l'entrée en vigueur, le 5 juillet, d'une loi généralisant l'usage de l'arabe.

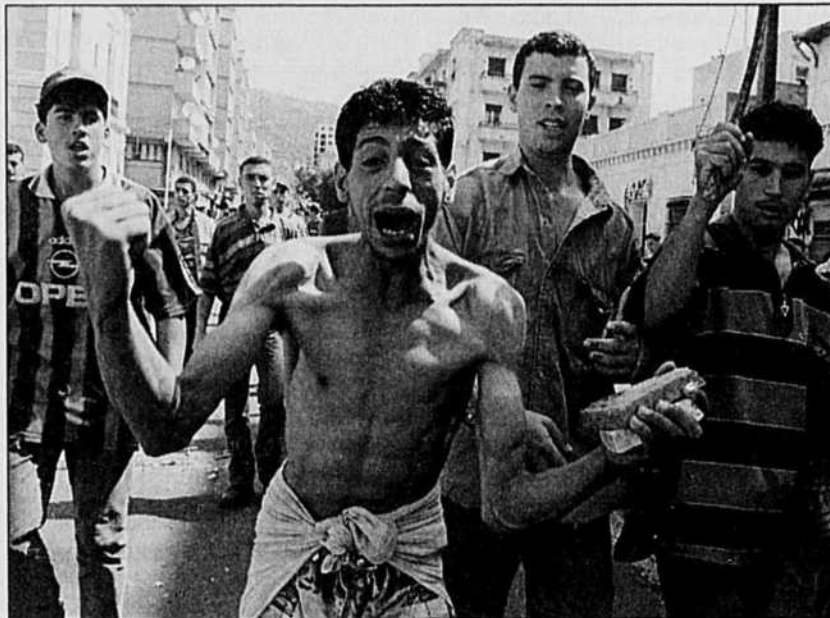
Les militants berbères dénoncent cette loi, qu'ils jugent notamment dirigée contre «tamazight» (la langue berbère). «Nous ne voulons pas être arabisés», ont crié des manifestants, avant de s'attaquer systématiquement aux symboles des pouvoirs publics à Tizi-Ouzou (110 km à l'est d'Alger) et de détruire les panneaux avec des inscriptions en arabe.

Durant plusieurs heures, des groupes de jeunes gens, armés de barres de fer et de pierres, ont saccagé l'éclairage public, la signalisation, brisé les vitres des édifices publics, selon des journalistes de l'AFP.

L'agence d'Air Algérie a notamment été incendiée, un bureau d'assurances complètement saccagé, comme la sous-

Après la mort du chanteur algérien Lounès Matoub

Colère an pays berbère



REUTERS

Des manifestants se sont attaqués aux symboles des pouvoirs publics à Tizi-Ouzou.

direction de l'Agriculture. Des manifestants ont aussi pillé le magasin des Galeries algériennes, emportant avec eux réfrigérateurs et matériel électro-ménager. Ils ont dressé des barricades de fortune dans le centre-ville, jonché de débris et de débris, et brûlé des pneus. Les manifestants ne semblaient pas très nombreux, mais étaient très mobiles.

Les policiers, au départ débordés, ont tiré en l'air à plusieurs reprises et utilisé des grenades lacrymogènes. Un cordon de police anti-émeutes a été déployé pour protéger le siège de la wilaya (préfecture). En milieu d'après-midi, aucun blessé sérieux ne semblait à déplorer.

Les violences ont commencé après un rassemblement devant la morgue de l'hôpital Mohamed Nédir, où la dépouille de Lounès Matoub a été exposée. La colère a commencé à monter, et les habitants ont notamment scandé des slogans hostiles à la loi sur l'arabisation.

A Béjaïa, deuxième ville de Kabylie, quelques centaines de personnes ont aussi manifesté en criant des slogans contre le pouvoir et l'arabisation, et en scandant «Tamazight», selon des témoignages obtenus par téléphone d'Alger.

Lounès Matoub était une des figures de proue du mouvement berbère. Le Mouvement culturel berbère

(MCB, coordination nationale) a promis de «continuer son combat».

La Kabylie, région montagneuse qui s'étend à l'est d'Alger, est traditionnellement hostile au pouvoir central. C'est le fief des deux partis rivaux, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Front des forces socialistes (FFS), qui ont dénoncé la loi sur l'arabisation. Le FFS avait appelé, il y a quelques jours, à une marche pacifique le 5 juillet pour protester contre cette loi.

L'enterrement de Lounès Matoub doit se dérouler demain dans son village natal de montagne de Taourirt Moussa, près de Tizi-Ouzou. Le MCB a appelé à une grève générale ce jour-là.

Lounès Matoub, 42 ans, a été tué de plusieurs balles jeudi après-midi à une quinzaine de km de Tizi-Ouzou. Sa femme et ses deux belles-sœurs, qui se trouvaient à bord de sa Mercedes, ont été blessées dans l'attaque attribuée à un commando islamiste.

Une des belles-sœurs de la victime, dont l'identité n'a pas été révélée, a indiqué à la radio d'Etat que les assassins avaient intercepté le véhicule, pris l'arme que portait sur lui le chanteur et l'avaient tué. Les assassins sont repartis à pied.

Cet assassinat a déclenché de très nombreuses réactions d'indignation, des partis algériens et du gouvernement, et aussi en France, où le chanteur vivait la plupart du temps depuis 1994, et où réside une forte communauté émigrée originaire de Kabylie. Un rassemblement doit être organisé demain à Paris. Le ministère français des Affaires étrangères a dénoncé la «violence terroriste qui endeuille une fois de plus l'Algérie».

U L S T E R

Vers un succès des catholiques modérés

ASSOCIATED PRESS

Belfast — Le décompte des voix des élections à la nouvelle assemblée semi-autonome d'Irlande du Nord a commencé hier, alors que des premières estimations font état d'une participation de 65 %, et que selon un sondage réalisé à la sortie des urnes, les catholiques modérés du SDLP s'acheminent vers un succès inattendu.

Selon les premiers résultats officiels connus en milieu d'après-midi, Gerry Adams, leader du Sinn Féin, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a été élu dans la circonscription de Belfast City Hall. Il est le premier des 37 candidats de son parti à être élu. Auparavant, Gregory Campbell, un protestant du Parti démocratique unioniste (DUP), hostile à l'accord de paix conclu à l'arraché le 10 avril, est devenu le premier candidat élu à l'assemblée, dans la circonscription d'East Londonderry.

Au total, 16 des 108 représentants de l'assemblée, ont été élus, selon les premiers résultats. Le DUP compte pour l'instant six membres élus et son allié des unionistes du Royaume-Uni, un. De leur côté, les modérés du Parti unioniste d'Ulster (UUP) ont obtenu trois sièges. Dans le camp catholique, le Sinn Féin a trois élus et les modérés du SDLP, 2. Un siège a également été décroché par l'Alliance, un parti intercommunautaire.

La communauté protestante apparaît profondément divisée entre partisans et adversaires de l'accord de paix, selon

un sondage réalisé pour la chaîne de télévision RTE et le quotidien *Irish Times*. Ce dont profiteraient les catholiques modérés du Parti travailliste social démocrate (SDLP), qui semblent bien placés pour devenir le premier parti de la future assemblée, avec 22 % des intentions de vote en premier choix.

Si cela se confirme, ce serait la première fois dans l'histoire de la province à majorité protestante qu'un parti catholique arrive en tête d'un scrutin. Le SDLP devancerait largement son principal rival catholique, le Sinn Féin, crédité de 15 %.

Côté protestants, le sondage révèle une poussée des tenants de la ligne dure, conduits par le révérend Ian Paisley. Le leader du DUP, crédité de 17 %, espère que son parti et des alliés hostiles à l'accord de paix obtiendront suffisamment de sièges pour pouvoir bloquer l'assemblée.

Le principal parti protestant, les unionistes d'Ulster (UUP), favorable à l'accord de paix et grand favori du scrutin, semble devoir faire moins bien que prévu, avec 22 % des intentions de vote en premier choix. La formation de David Trimble semble pâtir des divisions dans le camp protestant.

Le sondage RTE/*Irish Times* porte sur un échantillon de 1600 électeurs interrogés à la sortie des urnes, et comporte une marge d'erreur de 3 %.

Selon des premières estimations officielles, la participation s'élève à 65 %, soit bien moins que les 81 % recensés le mois dernier pour le référendum sur l'accord de paix.

12^e conférence internationale à Genève

Le sida, révélateur du fossé Nord-Sud

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le Sida, qui progresse au rythme de 16 000 nouveaux cas par jour et a déjà tué plus de onze millions de personnes dans le monde, est un cruel révélateur du fossé grandissant entre pays riches et pauvres, doit souligner la 12^e conférence internationale sur le sida.

Intitulée «Réduire l'écart» nord-sud, cette conférence, qui s'ouvre demain à Genève et s'achèvera le 3 juillet, va montrer que la généralisation depuis deux ans, dans les pays occidentaux, de puissants cocktails médicamenteux, comme les trithérapies à base d'antiprotéases, a permis de faire reculer la mort chez les personnes atteintes.

Mais cet espoir demeure un rêve pour plus de 90 % des malades de la planète, qui vivent dans les pays défavorisés. «Pour neuf personnes sur dix vivant avec le virus [VIH], le principal problème reste l'accès aux soins», souligne le directeur exécutif du Programme des Nations unies contre le virus (Onusida), le Dr Peter Piot.

Il y a aujourd'hui 30,6 millions porteurs du virus. «La plupart mourront dans les dix ans à moins d'un élargissement de l'accès aux traitements», estime l'Onusida. Plus des deux tiers des personnes infectées (près de 21 millions l'an dernier) vivent en Afrique subsaharienne. 83 % des décès liés au sida y sont survenus.

Cette injustice ne s'arrête pas aux combinaisons sophistiquées d'antirétro-

viraux (médicaments ciblant directement le virus), qui ont marqué un tournant décisif dans le traitement de la maladie. Elle concerne aussi les traitements des maladies associées au VIH, comme la tuberculose ou les diarrhées.

A l'échelle mondiale, le VIH, déjà l'une des dix principales causes de mortalité, «pourrait bientôt venir se placer parmi les cinq premières», selon l'Onusida. La grande majorité des femmes enceintes infectées dans les pays pauvres n'a toujours pas accès à l'AZT, le plus ancien des médicaments anti-sida. Il permet de réduire la transmission du virus de la mère à l'enfant, avant ou pendant l'accouchement ou par l'allaitement maternel.

L'an dernier, près de 600 000 enfants ont contracté l'infection, en majorité transmise par leur mère.

L'épidémie progresse au rythme de plus de cinq nouvelles infections toutes les 30 secondes (plus de 650 à l'heure). Cette cadence n'a cessé de s'accroître au fil des précédentes conférences : de 6 000 infections par jour en 1994 (conférence de Yokohama), à 7 500 en 1996 (conférence de Vancouver) pour atteindre aujourd'hui 16 000 nouvelles contaminations.

En 1997, 2,3 millions de personnes sont mortes du sida et 5,8 millions d'autres sont devenues séropositives. 11,7 millions de malades ont succombé depuis le début de l'épidémie, dont 3,9 millions femmes et 2,7 millions enfants, 1,6 million d'autres enfants étant devenus orphelins.

ACURA

2.5TL

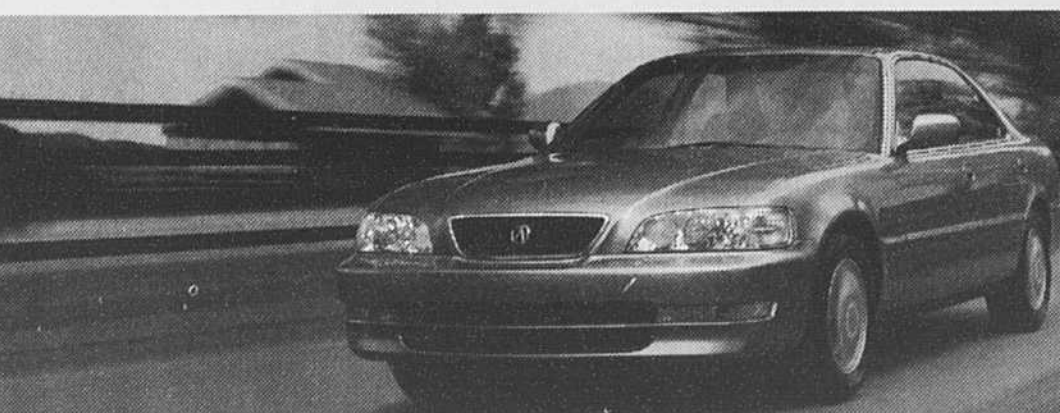
358 \$*/mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat 2,8%[†] Taux préférentiel

3.2TL 388 \$*/mois

Transport et préparation inclus



✓ Toit ouvrant • Climatiseur • Chaîne sonore AM/FM à 8 haut-parleurs avec lecteurs de cassettes et de CD

Acura
les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour les 2.5TL (modèle UA264W) et 3.2TL (modèle UA364W), total des paiements : 17 184 \$/18 624 \$. Un acompte (5 950 \$ pour la 2.5TL et 6 500 \$ pour la 3.2TL) et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 2,8 %. S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemples de financement : 35 000 \$/42 000 \$. Paiement mensuel : 771,61 \$/925,93 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 037,28 \$/2 444,82 \$. Coût total : 37 037,28 \$/44 444,82 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (520 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

LE MONDE

EN BREF

Le chant du cygne d'El Niño?

La Floride brûle

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis sont frappés à leur tour par des incendies gigantesques, en Floride et au Texas, en raison d'une sécheresse exceptionnelle qui a déjà embrasé les forêts d'Amérique latine et centrale. L'accusé est toujours le même: El Niño.

En Floride, 66 comtés sur les 67 que compte l'Etat ont été touchés par les incendies, qui ont ravagé plus de 100 000 hectares, détruit ou endommagé une centaine de maisons et forcé l'évacuation de centaines de personnes. Du jamais vu depuis 1932.

Au Texas, quelque 60 000 hectares, souvent des terres destinées à l'agriculture et à l'élevage, ont déjà été dévastés par des sinistres.

Et les autorités locales estiment que les pertes économiques découlant de la sécheresse et des feux, notamment pour l'agriculture, pourraient s'élever à deux milliards de dollars au Texas et à plus de 20 millions en Floride.

A l'origine de ces incendies destructeurs, les spécialistes placent El Niño. Ce phénomène météorologique a occasionné l'hiver dernier des précipitations exceptionnelles sur le sud des États-Unis, provoquant une explosion de la végétation.

Au printemps, par contre, El Niño a apporté canicule et sécheresse, déshydratant la flore qui prend feu comme de l'éponge. Ainsi, en Floride, des records de chaleur ont été relevés, avec près de 37 degrés centigrades. Le 24 juin, pas moins de 72 feux ont été répertoriés.

Et le pire est peut-être encore à ve-

nir, si l'on en croit les météorologues. En Floride, il pourrait s'agir du mois de juin «le plus sec de l'histoire», selon Paul Houle, météorologue à Melbourne (Floride). Au Texas, les spécialistes s'attendent à un été «long et chaud».

Les quelques orages qui s'abattent sur ces régions aggravent la situation: les pluies ne sont pas assez abondantes pour éteindre les flammes, attisées au contraire par le vent alors que la foudre allume de nouveaux foyers.

Ces incendies dramatiques ne sont que le dernier avatar d'El Niño, déjà tenu pour responsable de la destruction de millions d'hectares de forêts en Amérique latine depuis le début de l'année.

Ainsi, au Mexique, près de 13 000 incendies — les plus graves jamais enregistrés dans ce pays depuis 70 ans — ont ravagé plus de 400 000 hectares, faisant 61 morts. Ils ont dégagé une épaisse couche de fumée qui s'est déplacée du sud au nord du pays, atteignant même le Texas. Au Brésil, 34 000 km² (un territoire grand comme la Belgique) de l'Etat amazonien du Roraima ont brûlé.

Le phénomène El Niño est en recul, a par ailleurs annoncé hier la NASA en publiant les données rapportées par le satellite TOPEX-Poseidon qui a constaté un rafraîchissement des eaux du Pacifique au niveau de l'Équateur. «Au cours du mois dernier, le Pacifique tropical est passé du chaud au froid», ce qui est marqué par une baisse du niveau des eaux, a indiqué le P. Lee-Lueng Fu, chargé du projet franco-américain TOPEX-Poseidon au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena.

Deuil an Pays basque

Saint-Sébastien (AFP) — Le conseiller municipal Manuel Zamarrero, tué jeudi dans un attentat attribué à l'ETA, a été enterré hier à Saint-Sébastien, tandis que des manifestations silencieuses avaient lieu dans tout le Pays basque pour condamner cet assassinat. Manuel Zamarrero a été inhumé au cimetière d'Alza, au cours d'une cérémonie où a rassemblé environ 200 personnes sous la protection d'un important dispositif policier. Le vice-président du gouvernement espagnol Francisco Álvarez Cascos, le ministre de l'Intérieur Jaime Mayor Oreja et le leader socialiste Josep Borrell ont assisté à l'inhumation, aux côtés de la femme du défunt et de ses quatre enfants, trois jeunes garçons et une fille. Au long de la journée, des manifestations silencieuses ont eu lieu devant les mairies de pratiquement toutes les villes et villages du Pays basque espagnol pour protester contre cet assassinat, attribué par les autorités à l'organisation séparatiste armée ETA.

New Delhi craint les États-Unis

New Delhi (AFP) — L'Inde a effectué des essais atomiques car elle est préoccupée par la présence dans la région de puissances nucléaires comme la Chine et le Pakistan, mais aussi les États-Unis, a déclaré hier le ministre indien de la Défense George Fernandes. «Il y a le Pakistan à l'ouest, la Chine au nord et les États-Unis au sud, à Diego Garcia», a déclaré M. Fernandes lors d'une conférence de presse marquant les 100 jours du gouvernement nationaliste hindou. Les cinq tests atomiques faits par l'Inde les 11 et 13 mai étaient justifiés par «la présence dans le voisinage de l'Inde de trois puissances nucléaires», a-t-il expliqué. M. Fernandes avait déjà qualifié la Chine, l'autre géant asiatique, de principale «menace» pour l'Inde. Le Pakistan est le voisin et ennemi de l'Inde depuis leur partition en 1947. Quant aux États-Unis, ils disposent d'une base militaire dans l'océan Indien, sur l'île de Diego Garcia. Le chef du Conseil national de sécurité de l'Inde, K.C. Pant, avait affirmé début juin que les «préoccupations de sécurité de l'Inde vont au-delà de l'Asie du Sud». Il n'avait cependant pas nommé les États-Unis. M. Fernandes a affirmé qu'après ses tests nucléaires, «personne ne s'en prendra à l'Inde ou la traitera à la légère».

Des juristes juifs dénoncent la propagande nazie sur Internet

Salonique (AFP) — Deux cents juristes juifs participant à une conférence «sur l'antisémitisme» à Salonique réclament une juridiction spéciale «pour mettre un terme à la propagande néonazie sur Internet», a-t-on appris hier auprès de la conférence. «Il est impensable que, 50 ans après, l'Holocauste des Juifs soit encore mis en doute», a déclaré la présidente de l'Union internationale des juristes et avocats juifs, Hadassa Ben-Ito, lors de l'ouverture de la conférence qui s'achèvera dimanche. «Il existe plus de 200 publications dans le monde qui refusent l'Holocauste affirmant que les Juifs ont inventé les chambres à gaz pour pouvoir fonder leur propre Etat», a-t-elle ajouté. Mme Ben-Ito a également dénoncé «la propagande néonazie qui se répand dans les universités». Le vice-président de l'Union, Ithar Nener, a exprimé ses «inquiétudes devant la montée du néo-nazisme dans beaucoup de villes européennes», non seulement dans les pays de l'Est mais aussi en Occident.

Professeur régulier en sciences administratives

Université du Québec à Hull

Le Département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull est à la recherche d'un professeur régulier en **management du changement**.

Les candidats devront normalement avoir complété leurs études doctorales dans une discipline pertinente. Le fait d'avoir également complété des études en gestion de projet sera considéré comme un atout. Les candidats devront aussi démontrer des capacités à réaliser des recherches universitaires, des habiletés à transmettre leurs enseignements et des aptitudes à l'encadrement des étudiants. Ils devront également faire la démonstration de leur bonne connaissance de la langue française écrite et orale.

Traitement : selon la convention collective

Lieu de travail : Hull

Date d'entrée en fonction : 17 août 1998

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, avant 12 h 30 le 10 juillet 1998, à l'adresse suivante : Madame Francine Rancourt, directrice du Département des sciences administratives, Université du Québec à Hull, case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), J8X 3X7.

Adresse électronique : micheline_dupuis@uqah.quebec.ca (il est très important que toute personne qui soumet sa candidature par courrier électronique confirme rapidement son intention en transmettant, par courrier, copie de son curriculum vitae et de ses diplômes à l'adresse ci-haut mentionnée, à l'attention de madame Francine Rancourt, directrice du Département des sciences administratives).

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Poste accessible aux femmes et aux hommes. Le genre masculin est utilisé par souci d'allègement du texte. On doit l'interpréter dans son sens générique, à moins d'indication contraire.

L'UNIVERSITÉ EN OUTAOUAIS

Célébration des droits de l'homme

Kofi Annan, Jimmy Carter, Michael Douglas et d'autres sont réunis à Vienne pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — Les cérémonies du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme se sont ouvertes hier matin au siège de l'ONU-Vienne.

Un séminaire sur la reconstruction de la justice dans quatre pays ravagés par des conflits — l'Albanie, l'Angola, la Bosnie et le Mozambique — doit réunir au cours de la journée experts et hommes politiques de ces pays, en

présence du haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme Mary Robinson et du responsable de l'ONU-Vienne, Pino Arlacchi.

Une rencontre était prévue hier entre Mme Robinson et le président autrichien Thomas Klestil, ainsi qu'avec la directrice exécutive de l'UNICEF, Carol Bellamy, qui devait de son côté évoquer la situation des enfants, «victimes des guerres».

Aujourd'hui, une «Assemblée publique de Vienne sur les droits de l'hom-

me», une cérémonie de deux heures mêlant discours, musiques et danses, réunira notamment le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, l'ancien président américain Jimmy Carter, les Prix Nobel Desmond Tutu, archevêque sud-africain, et Wole Soyinka, écrivain nigérien, la veuve du Prix Nobel de la paix et dissident soviétique Andreï Sakharov, Helena Bonner, ainsi que l'acteur américain Michael Douglas, qui lira un préambule de la Déclaration de 1948.

UN PATRIMOINE à votre portée

NOUVELLE-ÉCOSSE

parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton
parc national Kejimikujik
lieu historique national Alexander-Graham-Bell
lieu historique national du Canal-de-St. Peters
lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax
lieu historique national du Fort-Anne
lieu historique national du Fort-Edward
lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg

lieu historique national de Grand-Pré
lieu historique national de l'Île-Grassy
lieu historique national Kejimikujik
lieu historique national Marconi
lieu historique national de Port-Royal
lieu historique national de la Redoute-York
lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles

NOUVEAU-BRUNSWICK

parc national Fundy
parc national Kouchibouguac
lieu historique national du Blockhaus-de-St. Andrews
lieu historique national du Fort-Beauséjour
lieu historique national de l'Île-Beaubears
lieu historique national du Monument-Lefebvre
lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carlton
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
parc national de l'Île-du-Prince-Édouard
réserve de parc national Ardrowan
lieu historique national de Port-la-Joye-Fort-Arthur
lieu historique national de la Province House
Maison Green Gables

TERRE-NEUVE/LABRADOR

parc national du Gros-Morne
parc national Terra-Nova
lieu historique national du Cap-Spear
lieu historique national de Castle Hill
lieu historique national de l'Établissement-Ryan
lieu historique national de L'Anse aux Meadows
lieu historique national de Port au Choix
lieu historique national de Signal Hill

QUÉBEC

réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan
parc national Forillon
parc national de la Mauricie
parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay
lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche
lieu historique national du Canal-de-Carillon
lieu historique national du Canal-de-Chamby
lieu historique national du Canal-de-Lachine
lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours
lieu historique national Cartier-Brébeuf
lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrière-à-Lachine
lieu historique national de Coteau-du-Lac
lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice
lieu historique national du Fort-Chambly
lieu historique national des Fortifications-de-Québec
lieu historique national du Fort-Lennox
lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy
lieu historique national du Fort-Témiscamingue
lieu historique national de Grande-Grave
lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
lieu historique national Louis-S. St-Laurent
lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie
lieu historique national de Sir-George-Étienne-Carter
lieu historique national de Sir-Wilfrid-Laurier
centre d'interprétation du Vieux Port de Québec

ONTARIO

parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne
parc national des Îles-du-Saint-Laurent
parc national de la Péninsule-Bruce
parc national de la Pointe-Pelée
parc national Pukaskwa
parc marin national Fathom Five
lieu historique national du Cairn-de-Glenagarry
lieu historique national du Canal-de-Saint-Marie
lieu historique national des Casernes-de-Butler
lieu historique national du Fort-George

lieu historique national du Fort-Malden
lieu historique national du Fort-Mississauga
lieu historique national du Fort-St. Joseph
lieu historique national du Fort-Wellington
lieu historique national des Hauteurs-de-Queenston
lieu historique national de l'Île-Navy
lieu historique national de la Maison-Commemorative-Bethune
lieu historique national de la Maison-de-Sir-John-Johnson
lieu historique national de la Mission-Saint-Louis
lieu historique national du Phare-de-l'Île-Bois-Blanc
lieu historique national du Phare-de-la-Pointe-Clark
lieu historique national des Remblais-de-Southwold
lieu historique national de la Villa-Bellevue
lieu historique national de la Voie-Navigable Trent-Severn
lieu historique national Woodside

RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA

lieu historique national du Canal-Rideau
lieu historique national de la Maison-Laurier
Musée de l'agriculture
Musée national de l'aviation
Musée des beaux-arts du Canada
Musée canadien des civilisations
Musée canadien des enfants
Musée canadien de la guerre
Musée canadien de la nature
Musée canadien de la photographie contemporaine
Musée national de la poste
Musée national des sciences et de la technologie

MANITOBA

parc national du Mont-Riding
parc national Wapusk
lieu historique national de La Fourche
lieu historique national de Lower Fort Garry
lieu historique national York Factory
SASKATCHEWAN
parc national des Prairies
parc national de Prince Albert
lieu historique national de Batoche
lieu historique national du Fort-Battleford
lieu historique national du Homestead-Motherwell

ALBERTA

parc national Banff
parc national Elk Island
parc national Jasper
parc national des Lacs-Waterton
lieu historique national Cave and Basin
lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff
lieu historique national du Ranch-Bar U
lieu historique national Rocky Mountain House

COLOMBIE-BRITANNIQUE

parc national des Glaciers
réserve de parc national Gwaii Haanas
parc national Kootenay
parc national du Mont-Revelstoke
réserve de parc national Pacific Rim
parc national Yoho
réserve de parc marin national Gwaii Haanas
lieu historique national du Fort-Kitwanga
lieu historique national du Fort-Langley
lieu historique national Fort Rodd Hill
lieu historique national du Fort-St. James
lieu historique national Gulf of Georgia Cannery
lieu historique national du Phare-de-Fisgard
lieu historique national de la Piste-Chilkoot

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

parc national Aulavik
réserve de parc national Auyuittuq
réserve de parc national de l'Île-d'Ellesmere
réserve de parc national Nahanni
parc national Tuktoyaktuk
parc national Wood Buffalo

YUKON

parc national Ivvavik
réserve de parc national Klutane
parc national Vuntut
lieu historique national S.S. Keno
lieu historique national S.S. Klondike
Drague numéro quatre Dawson City



PARC NATIONAL DU MONT-RIDING, MANITOBA

Tous ces paysages d'une beauté extraordinaire... Toutes ces terres, nos ancêtres les ont foulées. Ce sont les trésors du passé qui nous racontent la petite et la grande histoire... Des trésors à chérir, à partager. À travers le temps, ils ont défini notre patrimoine commun.



LEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE-ET-LE-MÉMORIAL-DES-IRLANDAIS, QUÉBEC



PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT, ONTARIO



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA, OTTAWA

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les musées nationaux du Canada célèbrent la fête du pays en offrant l'entrée gratuite le 1^{er} juillet.



Patrimoine canadien
Parcs Canada

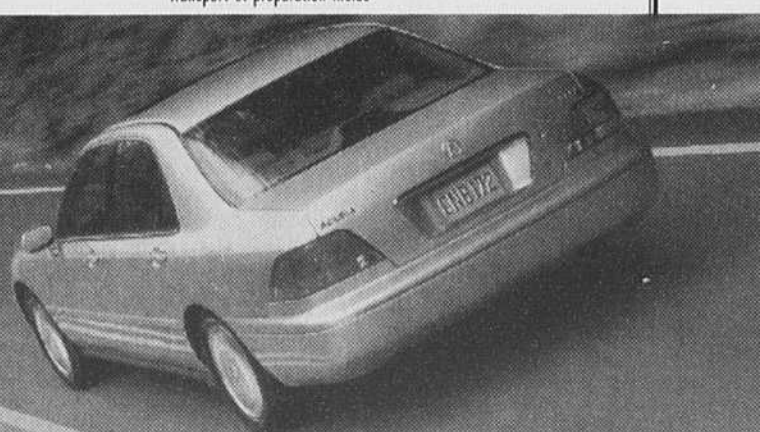
Canadian Heritage
Parks Canada

Canada

ACURA

RL 548 \$* / mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat 2,8%[†] Taux préférentiel

✓ Toit ouvrant électrique • Climatiseur • Chaîne sonore avec changeur 6 CD • Sièges avant chauffants • Régulateur de vitesse

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-haut et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-haut d'une durée de 48 mois, établi pour la RL (modèle KA963W), total des paiements : 26 304 \$. Un acompte de 7 975 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (hors de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 2,8 %. S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemple de financement : 55 000 \$. Paiement mensuel : 1 212,53 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 3 201,56 \$; coût total : 58 201,56 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (350 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Acura
les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval



É D I T O R I A L

Plus d'infirmières,
mais encore?

Jean-Robert Sansfaçon

Depuis lundi, les infirmières avaient entrepris d'imiter les omnipraticiens et de devancer les négociations de l'automne pour éviter d'être submergées par la vague des grandes manœuvres. Les infirmières se disent surchargées, elles le sont. Elles veulent que l'on embauche plus de jeunes, là encore elles ont raison. Quant au reste, c'est une autre paire de manches.

Le Conseil des services essentiels vient de rendre une décision qui pourrait se révéler lourde de conséquences. Il a tranché: les infirmières doivent mettre fin à leurs moyens de pression, mais en contrepartie, elles obtiennent un tas d'engagements de la part de leurs employeurs et, surtout, un nouveau mécanisme de médiation accélérée et d'arbitrage «sommaire» pour régler les griefs concernant la tâche.

En somme, d'ici la signature du prochain contrat, le syndicat obtient par la bande la réouverture unilatérale de la convention. Comme quoi il peut être payant de ne pas respecter la loi en année d'élections.

Les infirmières en avaient assez de la surcharge de travail que leur impose le virage ambulatoire et surtout le fait qu'on ait tardé à combler les nombreux postes devenus vacants depuis le départ prématuré pour la retraite de presque 10 % d'entre elles. Pour résoudre le problème, elles demandaient qu'on affiche rapidement tout nouveau poste disponible, qu'on investisse dans la formation, qu'on introduise un mécanisme de médiation et d'arbitrage accéléré et qu'on précise des normes nationales d'évaluation de la tâche d'infirmière. Avec raison, le Conseil leur a donné gain de cause sur plus d'un point, mais il va trop loin en imposant un processus d'arbitrage obligatoire expéditif dans chaque établissement du réseau, aux frais des contribuables.

Ce nouveau mécanisme permettra probablement de régler des problèmes réels de fardeau du travail pour des individus; en revanche, il crée un précédent discutable en modifiant le contrat de travail au profit du syndicat en début de négociation d'un nouveau contrat.

Les infirmières font face à une problématique particulière, tous l'admettent. Cela justifie qu'on y accorde une attention spéciale. Par contre, ce genre de particularisme ne pèse pas lourd quand vient le temps de négocier au nom de 400 000 personnes. Déjà, au cours des dernières semaines, les centrales syndicales ont annoncé leur intention d'exiger l'application de normes de travail nationales encore plus strictes en santé et en éducation, et il ne serait pas étonnant qu'elles demandent l'introduction d'un mécanisme de règlement des griefs parallèle à celui qui existe déjà, du genre de celui que le Conseil a consenti aux infirmières.

Par ailleurs, le Conseil n'a pas non plus tenu compte de l'origine de l'augmentation de la tâche observée dans le réseau de la santé ces derniers mois. La situation vécue par les infirmières et par les autres employés du secteur public n'est pas étrangère aux choix opérés il y a un an. On se rappellera que ce sont les syndicats eux-mêmes, dont celui des infirmières, qui, à l'automne 1996, ont refusé la proposition originale du gouvernement de récupérer 6 % des coûts de main-d'œuvre en réduisant le temps travaillé en échange d'une baisse de salaire effacée par un congé de cotisation au régime de retraite. Cette proposition avait le double avantage de protéger l'emploi et la charge de travail, tout en faisant porter par tous, de façon équitable, le fardeau des compressions.

Malheureusement, elle fut rejetée. Les syndicats refusèrent aussi que le nouveau programme de départs assistés soit ouvert en priorité aux catégories d'employés affectées par la restructuration du réseau, une solution qui eût pourtant permis d'éviter qu'on se retrouve en situation de pénurie de main-d'œuvre spécialisée en certains endroits, en même temps que de surplus sur l'ensemble du réseau à cause des fermetures d'établissements et des mécanismes de sécurité d'emploi. Jusqu'au mois dernier, le réseau de la santé était encore aux prises avec des centaines de «sécuritaires» à replacer en priorité avant d'ouvrir de nouveaux postes.

Ainsi privés d'un précieux outil de gestion du surplus de main-d'œuvre, les établissements se dirigeaient droit vers une pénurie de travailleurs spécialisés et ce, dès l'été 1997. Québec les a alors autorisés à emprunter pour combler temporairement tous les postes vacants, mais ce n'était que partie remise.

Pourquoi le Conseil n'a-t-il tenu aucun compte de ces facteurs dans sa décision? L'engagement écrit des établissements à accélérer l'ouverture de postes, à investir dans la formation et à revoir l'organisation du travail ne suffisait-il pas?

Que les établissements dénoncent aujourd'hui la solution imposée par le Conseil des services essentiels, il faut le comprendre puisque cette façon de faire du cas par cas coûtera cher et risque de désorganiser encore plus la vie dans les

départements. Qu'ils rejettent la demande de la Fédération des infirmières d'en venir à des mécanismes nationaux d'évaluation de la tâche d'infirmière, ça aussi, il faut le comprendre. Le réseau de la santé étant en pleine mutation, ce n'est certainement pas le temps de couler des grilles d'évaluation de la tâche dans le ciment des conventions nationales.

Les infirmières paient aujourd'hui, individuellement, le prix des décisions prises collectivement il y a un an. On ne peut que les appuyer à leur tour dans leur revendication pour l'embauche et la formation de nouvelles candidates, de même que pour l'évaluation locale permanente de leur fardeau de travail. Les hôpitaux ont toujours été trop friands de travailleurs à statut précaire. Les négociations actuelles ne pourraient-elles pas être l'occasion d'un troc patronal-syndical pour la création d'un plus grand nombre de postes réguliers en échange d'une mobilité accrue de la main-d'œuvre? Un tel troc servirait les intérêts du réseau de la santé, des malades, et des jeunes employés qui en ont assez d'être traités comme du personnel de second rang. Des solutions du genre, il en existe plusieurs, mais elles ne doivent pas conduire à l'alourdissement des conventions de travail en vigueur dans le secteur public.

Les négociations sont en branle depuis deux mois entre le gouvernement et le syndicat des infirmières. La grève de cette semaine en était une manifestation évidente, normale. Ça aussi, le Conseil aurait dû en tenir compte dans son évaluation au lieu d'essayer de résoudre lui-même le problème. À moins qu'il n'envisage d'imposer bientôt quelque processus accéléré de négociation et d'arbitrage des conventions collectives pour tous les groupes touchés par la Loi des services essentiels?

L E T T R E S

Dépérissement
des États

Marx avait annoncé le «dépérissement de l'État» pour des raisons qui tenaient au grand capital. Il pensait à une excoissance de l'État, pourvoyeur des classes possédantes, qui provoquerait son implosion. Tout de même, c'est un peu ce qui se produit aujourd'hui *mutatis mutandis* (à la différence qu'il s'agit d'une atrophie de l'État, pourvu par des possédants qui ne s'embarrassent guère de la légitimité qu'il procure). Avant, l'État légitimait la richesse, maintenant la richesse lui ôte sa légitimité. Dictature ou impérialisme, même fatalité. Il semble de plus en plus difficile d'enrayer le processus de la criminalisation des États et des économies, à travers le chassé-croisé du blanchiment d'argent, de la vente d'armes, des frontières poreuses à la drogue, de la corruption. Les démocraties glissent de proche en proche vers le système de «roi-nègre». Cercle vicieux, on se masque tous ces problèmes par une demande accrue de stupéfiants. Les E.-U. ne sont pas en reste qui, par la voix du président Clinton, invitaient récemment de façon plutôt cynique au renforcement de la lutte contre la drogue, substance dont ils font leur profit. Ils font fi aussi des droits de l'homme quand cette omission sert leurs intérêts économiques (soutien au régime de Jakarta en Indonésie qui a procédé à des exécutions massives contre du pétrole).

Devant cela, il ne semble plus y avoir autre chose à faire qu'une mise en candidature aux élections législa-

tives. Pourtant, il y a une autre chose à faire, et de taille: prendre conscience de cette situation et la rejeter radicalement.

Jean-Pierre LeBlanc
Rimouski, 17 juin 1998

Indemnisation
des vétérans

Le 3 juin dernier, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a exigé que la demande d'indemnisation en faveur des anciens combattants du Canada à Hong-Kong, initiée par l'Association des amputés de guerre en 1987, soit examinée de nouveau. Cette démarche fait suite à la découverte de documents qui indiquent que le gouvernement canadien a refusé une occasion, en 1955, de demander une indemnisation supplémentaire au gouvernement japonais, en plus de garder cette information secrète à l'endroit des anciens combattants.

Malheureusement, le nombre des anciens combattants du Canada à Hong-Kong diminue rapidement. La demande d'indemnisation a pour objet de dédommager les prisonniers de guerre qui se sont vus obligés, par les Japonais, d'exécuter des travaux forcés dans des conditions inhumaines lors de la Seconde Guerre mondiale. La demande d'indemnisation représente une somme totale approximative de 17 millions de dollars qui serait versée à 350 anciens combattants du Canada à Hong-Kong et à 500 veuves.

Par l'entremise du programme «Opération héritage», j'ai pris connaissance de l'histoire horrifiante relative à ces prisonniers de guerre, ainsi que de

l'intense souffrance qu'ils ont vécue, tout cela pour la libération de notre pays. Espérons que ces nouveaux faits amèneront le Canada à accepter, enfin, d'indemniser ces courageux vétérans avant qu'il ne soit trop tard.

Isabelle Dugré
Doyenne du programme
«Les Vainqueurs» de l'Association
des amputés de guerre
Montréal, 17 juin 1998

Libéraux? Non, merci!

La simple possibilité que les libéraux puissent prendre le pouvoir lors du prochain scrutin provincial me dérange déjà. Eux qui ne semblent désirer le pouvoir que pour le pouvoir et qui n'ont, semble-t-il, jamais su quoi en faire lorsqu'ils l'ont eu durant les quelque 25 dernières années.

C'est en effet à un gouvernement du Parti québécois que la province est redevable des projets de loi significatifs passés durant ce même temps. Que l'on songe à la protection du territoire agricole, à l'assurance-automobile, à la loi 101, à la réforme sur la santé, à la réduction du déficit budgétaire...

Jean Charest affirme que le présent gouvernement est le plus incompetent que le Canada ait jamais connu. Comment peut-on froidement prononcer pareille ânerie? C'est pure politiquaille de sa part que de sortir une telle fausseté. Non, merci! La province est bien administrée présentement. Laissons l'actuel gouvernement continuer son travail et laissons les libéraux là où ils sont, dans l'opposition.

Jean-Hubert
Saint-Hébert, juin 1998

LA BELLE AU BOIS DORMANT...



O P I N I O N

Le virage vers le Sud de l'économie
du Québec se concrétise

PIERRE-PAUL PROULX

Professeur titulaire
Département des sciences
économiques
Université de Montréal

Dans leur étude récente de l'impact des exportations sur l'économie du Québec (étude résumée dans le volume 7, numéro 5 d'octobre 1997 de *Actualités conjoncturelles* du MICST), J. Dufort et B. Villeneuve confirment l'hypothèse vérifiée sommairement dans mon étude effectuée pour la commission Bélanger-Campeau selon laquelle la nature de l'intégration économique formelle (ALE et ALENA) et informelle (firmes multinationales, investissement direct étranger, changement technologique...) allait inévitablement recomposer l'activité économique en Amérique du Nord, et ce, par secteur (vers les services et la haute technologie) et sur le plan spatial (le Québec est dans une région transfrontalière «nord-est» dont l'importance relative diminue en Amérique du Nord).

Les exportations de biens et services sont passées de 43 % du PIB québécois aux prix du marché en 1990 à 54 % en 1995. En 1995, les exportations internationales de biens et services représentaient 33 % du PIB québécois, les exportations interprovinciales 21 %. Le virage vers le Sud se concrétise!

Dufort et Villeneuve utilisent aussi un autre indice très intéressant pour évaluer les retombées économiques des exportations, soit la valeur ajoutée induite par les exportations divisée par la valeur ajoutée totale de l'économie, c'est-à-dire le PIB au coût des facteurs. Selon cette mesure, en 1995, 56 % de la valeur ajoutée induite par les exportations (53,6 milliards de dollars) l'a été par les exportations internationales, et 44 % par les exportations interprovinciales.

Entre 1990 et 1995, la hausse de la valeur ajoutée induite par les exportations provient à 89 % des exportations internationales et à 11 % des exportations interprovinciales. Notons cependant que la valeur ajoutée par dollar d'exportation en 1995 est plus élevée pour le commerce interprovincial de biens et services (0,64) que pour le commerce international (0,53).

La hausse des emplois liés aux exportations 1990 et 1995 est de 50 000 provenant d'une hausse de 103 000 emplois liés aux exportations internationales et d'une baisse de 53 000 emplois liés au niveau des exportations interprovinciales. Ces résultats confirment ceux obtenus dans mon étude récente à être publiée prochainement par le ministère de la Métropole, dans laquelle j'explique une partie des problèmes de la région de Montréal par le fait qu'elle est plus rattachée aux marchés des autres provinces (surtout l'Ontario), marchés en déclin relatif, que ne le sont les autres régions du Québec et qu'elle s'en détache plus lentement.

Il s'opère aussi des substitutions intéressantes du côté des importations, l'Ontario perdant des marchés québécois aux dépens de nos importations en provenance des États-Unis et du monde. Convenons que la conjoncture haussière des États-Unis et la faiblesse du dollar canadien y sont pour quelque chose mais selon nous, il s'agit d'une tendance lourde et structurelle.

Il est aussi intéressant de noter que le nombre d'emplois par million de dollars d'exportation en 1995 est plus élevé dans les services que pour les biens (13,9 versus 7,5) et ce, dans le commerce international tout comme dans le commerce interprovincial. Améliorer notre performance en terme de création d'emplois nécessite une attention particulière au secteur des services et spécialement aux secteurs transport et entreposage, commerce de gros et de détail, finances,

assurances et affaires immobilières, et des services aux entreprises dont la valeur ajoutée réelle et l'emploi sont élevés. Il ne faut évidemment pas oublier certains secteurs de biens mais passons ce sujet sous silence dans cette courte note. Il découle de ce constat des éléments de stratégie de développement industriel et régional, d'exportation et de formation, d'exportations de services aux entreprises, et le développement économique de Montréal dépendant en partie de notre performance dans des réseaux de firmes multinationales et de notre pénétration de marchés (seuls et avec des partenaires de la région «nord-est» de l'Amérique du Nord) de plus en plus métropolitains et lointains. L'innovation, les ressources humaines, des infrastructures multimodales efficaces, et beaucoup de synergie au sein de la RMM et du Québec sont des conditions essentielles à notre succès.

Notons en concluant que la mise en marche de ces politiques ne nécessite pas la présence du gouvernement fédéral dont les activités, au contraire, nous nuisent dans la mise en place d'une politique de développement économique intégrée si nécessaire à notre insertion réussie dans la nouvelle économie du prochain millénaire. La présence de deux «entraîneurs» ne fait que brouiller les messages et nuire à notre performance, la réalité du fédéralisme à laquelle nous sommes voués ne pouvant s'adapter à la réalité de la nouvelle économie. Il me fait aussi plaisir de signaler à mon collègue J. McCallum (maintenant vice-président de la Banque Royale), dont les écrits encore largement cités sur l'importance de la frontière comme déterminant des exportations continue à servir aux fédéralistes, que contrairement à ce qu'il en disait récemment, son verre est de plus en plus vide et le mien de plus en plus plein, à preuve les résultats de l'étude commentée dans cette brève note.

À P R O P O S

... des 45-64 ans qui cotisent à leur REER

Les 1,6 million de cotisants qui ont fait appel à leurs droits inutilisés en 1995 ont versé près de 9,4 milliards de dollars, ce qui représente 47 % des cotisations normales de 20 milliards cette année-là. Les 9,4 milliards ont été affectés à la fois aux nouveaux droits de 1995 et aux droits inutilisés d'années antérieures. En somme, bien que 68 % des déclarants ayant le droit de cotiser à un REER en 1995 n'aient pas versé de cotisation, 32 % (près de 5,7 millions) l'ont fait; 29 % de ces personnes ont utilisé une partie, sinon la totalité, des droits accumulés au titre d'années antérieures.

Alors que les 45 à 64 ans regroupaient 38 % de tous les cotisants à un REER en 1995, ils représentaient plus de 47 % de ceux qui se sont prévalus de leurs droits inutilisés cette année-là. Environ 22 % des cotisants qui ont utilisé une partie de leurs droits accumulés avaient un revenu d'au moins 60 000 \$, tandis que 26 % gagnaient entre 40 000 \$ et 59 999 \$. Ensemble, les deux groupes ont été à l'origine de 62 % des cotisations de 9,4 milliards de dollars.

Hubert Frenken, *Perspective*, Statistique Canada, printemps 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Redacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIALT

Redacteur en chef adjoint JEAN ROBERT SANSFAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U É B É C

IDÉES

L'amère pharmacopée du FMI en Indonésie

«Un remède qui ampute au lieu de guérir»

ANDRÉ SELEANU
Journaliste pigiste

Les commentaires dans la presse nord-américaine à l'issue de la démission du général Suharto ont surtout porté sur la corruption du clan du dictateur. Il est souvent question de «*crony-capitalism*», capitalisme entre copains. «La route de l'aéroport à Jakarta présente une éloquent illustration du type de corruption ayant entraîné la chute de Suharto», écrit la journaliste Trudy Rubin dans le quotidien *The Philadelphia Inquirer*. Elle offre une copieuse et méprisante description du système d'entreprises monopolistes appuyées par des exemptions d'impôts, qui, avec le temps, ont produit une fortune d'une valeur d'environ 40 milliards \$ pour le clan Suharto.

Néanmoins, pendant 32 ans, les États-Unis et l'Occident se sont très bien accommodés du bastion anticommuniste, faisant échec aux tentations d'influence chinoise, que représentait l'Indonésie de Suharto.

L'officier javanais Suharto prenait le pouvoir en 1965, ayant réprimé au prix d'environ un million de morts une tentative d'insurrection, présentée à l'époque comme étant téléguisée par Pékin.

Par la suite, Suharto s'est avéré membre fidèle de l'équivalent de l'OTAN dans la zone du Pacifique, le South-East Asia Treaty Organisation (SEATO).

Si le peuple indonésien avait peu de tendresse pour les méthodes d'accumulation de richesses de la famille présidentielle, il put tolérer un dictateur qui savait veiller à la croissance de son PNB. En 20 ans, celui-ci a quadruplé pour atteindre 1200 \$ par habitant, réparti sur une population de 200 millions de personnes.

Mais la tornade financière de l'année passée ramène l'Indonésie à la case départ.

Des spéculations financières d'une grande opacité, des transferts en catastrophe de masses d'argent ont lieu et la rupiah, devise locale, perd trois quarts de sa valeur, fin décembre 1997.

Le produit brut par habitant se retrouve tout à coup, mesuré en dollars, à 300 \$ US, avec, paradoxalement, une capacité nationale de production intacte.

Tout à cause de la dette et de la «corruption» des Suharto, clai-

ronnent les grands médias occidentaux.

Appelé à la rescousse, le Fonds monétaire international ne semble connaître qu'un seul, un infallible remède: la hausse des taux d'intérêt, qui a comme effet immédiat, on le sait, l'étranglement supplémentaire de l'économie. Un économiste indonésien bien connu parle du «remède qui ampute, au lieu de guérir».

On connaît la suite: émeutes en province et à Jakarta qui font des centaines de morts, incendies dans les supermarchés... Il y a une interruption temporaire de la mission du FMI. Fin mai, elle est de retour sur le chemin de Jakarta.

En route vers l'Indonésie, Hubert Neiss, le directeur FMI pour l'Asie du sud-ouest déclarait: «*Tout nouveau programme valable pour l'Indonésie, doit comporter les mêmes réformes structurelles*», que celui qui était imposé avant les désordres.

Dimanche passé, le même délégué du FMI, ayant vu durant quatre jours la situation dramatique, admettait «*qu'il n'y a aucun doute que la situation indonésienne s'est détériorée. En particulier, le système de distribution des marchandises et le système bancaire sont soumis à de nouvelles pressions...*»

Le médecin traitant reste pourtant inflexible quant au régime d'austérité économique imposé au patient indonésien.

Deux composantes de ce régime portent atteinte au niveau de vie: l'élimination des subventions gouvernementales aux denrées de base et la hausse des taux d'intérêt pour les prêts des entreprises.

Sachs et Feldstein:
L'expression
d'un désaccord

En 1998, deux éminents économistes de l'université Harvard, adeptes de l'économie de marché, Jeffrey Sachs et Martin Feldstein, émettent des doutes sur les méthodes du FMI. Sachs fut l'initiateur de la «*thérapie de choc*», en Bolivie et en Pologne, afin de combattre l'hyperinflation. Il est maintenant le président de l'Institut Harvard pour le développement international. «*Nous avons vu le FMI se trompant de remède*», déclarait-il à l'*International Herald Tribune* le 15 janvier. «*Le Fonds n'aurait pas dû fermer 16 des 240 banques indonésiennes. Avec un système bancaire affaibli, les sociétés indonésiennes n'ont pas pu ouvrir des lettres de crédit, pour faire exporter leurs produits.*»

Sachs décrit le cas des fabricants de chaussures n'étant pas en mesu-



Sus à Suharto! C'était en avril dernier, quelques semaines avant la chute du dictateur.

re d'exporter des marchandises en valeur d'un milliard de dollars pendant six mois parce que «*leurs lettres de crédit n'étaient pas acceptées sur le marché international.*» Quelles étaient les causes de la crise? Selon Sachs celle-ci fut provoquée par «*des fuites féroces de capital et par la panique des marchés.*»

La crise «*avait peu à voir avec la corruption des gouvernements*», disait-il. Cette affirmation fait échec aux arguments invoquant la «*corruption*» pour justifier l'ingérence étrangère en Indonésie.

Avant d'exiger des fermetures de banques, le FMI «*aurait dû considérer les solutions de rechange, telles que les fusions, les mises en tutelle, les restructurations du capital, ainsi que d'autres stratégies.*»

Martin Feldstein, ancien conseiller économique du président Reagan, loue la performance de Suharto, qui a quadruplé le GNP par habitant. (*Financial Times*, le 5 mars 1998) Feldstein dit que les hauts taux d'intérêt imposés par le FMI en Indonésie et en Corée étaient de natu-

re à nuire à ces économies qui avaient sûrement fait leurs preuves.

La vitesse de la restructuration économique était néfaste. Et notamment, Feldstein souligne que le FMI ne doit pas se substituer à la place légitime des gouvernements.

Décroissance de 10 %

Une décroissance de 10 % est attendue cette année pour l'économie indonésienne. Les importations dans ce pays ont chuté de 20 % sur trois mois, par rapport à l'année passée.

**Un coup d'œil
sur l'arène politique
révèle l'imposant
mouvement
d'opposition
islamique
Muhammadiya
avec ses 30 millions
de membres**

Les ventes de voitures ont baissé de deux tiers. Les exportateurs canadiens sont affectés par ces événements — l'économie en Colombie Britannique ralentit au rythme de la crise asiatique.

Depuis plusieurs semaines, le dollar canadien effleure les 68 ¢ US: cette faiblesse, malgré la reprise économique au Canada, reflète une certaine chute de la demande pour des produits canadiens en

Asie de l'Est. «*Ce qui a lieu aujourd'hui en Asie rappelle les effets ressentis par les producteurs de matières premières à la fin des années 20, et ceci nous renvoie aux racines de la dépression des années 30*», écrit le Britannique Brian Reading, directeur du cabinet de recherche économique Lombard Street Economic Research.

Un coup d'œil sur l'arène politique indonésienne révèle l'imposant mouvement d'opposition islamique Muhammadiya, qui a 30 millions de membres dirigés par Amien Rais, dont la réputation est celle d'un leader modéré. Beaucoup se souviennent de la chute spectaculaire et inattendue du chah de l'Iran en 1978. Actuellement le monde musulman traverse une période d'effervescence fondamentaliste.

Avant de prescrire des éliminations de subventions et des hausses de prix tous azimuts, les banquiers du FMI devraient réfléchir à des bouleversements à l'échelle iranienne, cette fois en Indonésie.

Un adoucissement des conditions imposées aux pays «*traités*» par le FMI pourrait à la longue profiter aux bailleurs de fonds occidentaux en favorisant un climat social plus pacifique, donc plus propice aux investissements.

La honte!

ANNETTE PAQUOT
Directrice
Département de langues
et linguistique
Université Laval

Une fois de plus l'intolérance a montré son hideux visage à l'occasion des réjouissances de la fête dite nationale. Y a-t-il plus grande intolérance que celle qui considère la simple présence de l'autre comme provocatrice? Que certains ne soient pas d'accord avec toutes les prises de position de M. William Johnson, soit! Mais que d'aucuns considèrent que ses opinions le rendent indigne de participer à un défilé auquel tous les Québécois sont invités, cela signe une bien dangereuse et répugnante conception de la québécoité. Que cette conception en aie entraîné plusieurs à des quolibets et à des gestes humiliants pour notre concitoyen, cela en dit long sur leur respect du pluralisme, de la liberté d'expression et de la dignité à laquelle chacun a droit. On me répondra que l'«entartage» était humoristique et en a visé bien d'autres. Je répondrai que ni le contexte ni le geste n'étaient drôles et que les insultes qui ont été proférées en disent long sur la signification de cette démonstration de... patriotisme, manifestement soigneusement préparée.

La foule ne s'y est pas trompée, et ils ne riaient pas ceux dont le ton a commencé à monter et dont l'attitude a conduit la police à emmener M. Johnson vers un lieu plus sûr. Car c'est bien d'agressivité et d'hostilité que parlait la police elle-même. Il a dû falloir bien du courage et une grande maîtrise de soi à M. Johnson pour continuer sa marche et ne pas se départir de son calme. Mais où en sommes-nous donc s'il faut du courage pour défendre les groupes minoritaires et le fédéralisme au Canada?

J'ai eu honte. Je ne suis qu'une citoyenne isolée, ne représentant qu'elle-même, mais j'ose espérer que j'exprime l'opinion de nombreuses personnes scandalisées par ce qui s'est passé. J'ose espérer aussi que je ne serai pas la seule à dire publiquement à M. Johnson que je me désolidarise de ce comportement barbare et primaire.

Comment éviter la répétition de tels gestes et l'escalade des manifestations de sectarisme et d'intolérance? Il me semble que M. Johnson a raison et qu'il faudrait dissocier complètement la fête du 24 juin et de ses origines chrétiennes et de ses racines nationalistes. Aussi longtemps qu'elle sera organisée par la Société Saint-Jean Baptiste, dont on connaît le passé et les convictions, elle sera porteuse de connotations identitaires ethniques et ne sera pas la fête de tous les Québécois. J'irais même jusqu'à proposer que l'on modifie la date de la fête: pourquoi ne pas célébrer le 21 juin, début de l'été, si apprécié dans cette contrée de neige et de froidure? Si certains alors continuent à fêter la Saint-Jean selon leur tradition, libre à eux, mais l'ambiguïté (fête du Québec ou fête des Québécois de souche?) disparaîtra et cette célébration ne sera plus porteuse de si nombreux germes de conflits.

Liberté!

MICHEL BOLDUC
Étudiant à l'université McGill

Le 24 juin, M. Johnson, le président d'Alliance Québec, était la victime «*d'entartage*» et d'un groupe de manifestants qui lui reprochaient sa participation au défilé de la Saint-Jean-Baptiste. Le lendemain, M. Johnson se plaignait d'avoir été harcelé. Son droit à la liberté d'expression avait été bafoué, affirmait-il.

Or le même M. Johnson demandait à la Société Radio-Canada le 25 juin de ne plus diffuser le spectacle de la Saint-Jean-Baptiste en raison de son caractère «*souverainiste*».

M. Johnson a tout à fait raison d'affirmer que les anglophones ont le droit de participer eux aussi aux célébrations de la fête nationale. Les organisateurs du défilé devraient même se faire un point d'honneur de faire une plus grande place aux anglophones, comme ils se sont ouverts cette année aux nombreuses communautés ethniques qui forment la société québécoise. Peu importe si le geste de M. Johnson ne visait qu'à «*provoker*» pour se faire du capital politique, comme l'ont affirmé plusieurs. M. Johnson est un Québécois et, quelles qu'aient été ses intentions, il avait le droit de participer aux festivités. Cependant, je me dois de rappeler à M. Johnson que la liberté d'expression, ça s'applique à tous. Les souverainistes ont le droit de s'exprimer eux aussi, que cela lui plaise ou pas. Les artistes présents au spectacle de la Saint-Jean-Baptiste avaient le droit d'exprimer leur désir de voir le Québec devenir un État souverain, au même titre que M. Johnson avait le droit de participer aux célébrations de la fête nationale.

Daniel Latouche «*horriifié*» par un article de Sophie Gironnay

Réplique d'un «pseudo-expert»

DANIEL LATOUCHE
INRS Urbanisation

Dans un récent article du *Devoir* (13 juin 1998), vous me faites dire une telle énormité que j'en ai moi-même été horrifié. Le paragraphe suivant est celui qui m'a fait bondir: «*Aujourd'hui, même un "expert" indépendant comme Daniel Latouche de l'INRS-Urbanisation, est capable de proférer cette énormité: "Après tout, si c'est lui qui paie, il peut bien construire ce qu'il veut."*»

Permettez aujourd'hui au «soi-disant» expert indépendant de préciser quelques faits. Soyez sans crainte, je ne plaiderai pas l'innocence et ne vous reprocherai pas de m'avoir mal compris. En fait, je pense que vous m'avez très bien compris.

Premièrement, lorsque vous m'avez joint au téléphone, vous ne m'avez jamais précisé ou laissé entendre que vous étiez en train de rédiger une série d'articles, encore moins qu'il s'agissait d'une entrevue.

Vous étiez, m'avez-vous dit alors, à la recherche d'information sur le projet du stade des Expos.

Nous avons eu par ailleurs un bref entretien sur la qualité architecturale du projet du stade des Expos.

Je me souviens très bien vous avoir rappelé ne pas comprendre pourquoi certains architectes et commentateurs avaient crié à l'émeute parce que les Expos n'avaient pas cru bon, à ce moment-ci du projet, d'y aller par voie de concours public pour le choix d'un architecte.

Après tout, il ne s'agissait encore que d'une maquette et de quelques croquis. Vous savez comme moi que ces dessins ne servent souvent qu'à frapper l'imaginaire, surtout celui du client, ou qu'à donner une forme à un concept. La preuve en est que les Expos ont par la suite décidé d'ajouter deux tours à bureau (un très mauvais choix à mon avis) au projet initial.

C'est alors que j'ai prononcé les mots fatidiques: «*Après tout, ce sont les Expos qui paient. Je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient pas choisir leur architecte.*» Ils ont même le droit d'en prendre un mauvais, ajouterais-je aujourd'hui.

Je me réfère alors, et vous le savez très bien, au projet de stade tel qu'on le mettait de l'avant l'été dernier (soit au moment où nous rédigeons notre rapport). À l'époque — et c'est toujours la ligne officielle des Expos —, il n'était pas question de mettre de l'argent public dans le projet de stade. À ce sujet, je vous rappelle qu'il faut toujours prendre les promoteurs à ce qu'ils disent. Cela permet de mieux apprécier leur démarche par la suite.

Jamais au cours de cette conversation le nom de ce M. Lépine n'est venu à la surface. Jamais je n'ai laissé entendre qu'un promoteur pouvait construire ce qu'il voulait. Bien que néophyte en architecture et en urbanisme, je ne suis pas complètement dénué de cerveau. Le reste cependant encore convaincu qu'un promoteur peut faire la promotion de ce qu'il veut bien.

On n'est quand même pas pour tenir des concours pour régler les idées qui ont droit de circuler sur la place publique. S'il fallait interdire l'imbécillité, il n'y aurait plus grand monde dans les rues. Il existe d'ailleurs à Montréal des tas d'instances, élues et non élues, pour discuter et approuver ce genre de projets. J'espère seulement que tout ce beau

terais-je aujourd'hui.

Je me réfère alors, et vous le savez très bien, au projet de stade tel qu'on le mettait de l'avant l'été dernier (soit au moment où nous rédigeons notre rapport). À l'époque — et c'est toujours la ligne officielle des Expos —, il n'était pas question de mettre de l'argent public dans le projet de stade. À ce sujet, je vous rappelle qu'il faut toujours prendre les promoteurs à ce qu'ils disent. Cela permet de mieux apprécier leur démarche par la suite.

Jamais au cours de cette conversation le nom de ce M. Lépine n'est venu à la surface. Jamais je n'ai laissé entendre qu'un promo-

Dit comme ça...

Mais il s'agit d'un promoteur privé, il a bien le droit d'engager les architectes qu'il veut. Dit comme ça, le principe est le même, qu'il s'applique aux Expos ou à un autre promoteur. Maintenant que je lis votre lettre, je comprends que vous établissiez une distinction entre l'étape où les maquettes et esquisses servent d'outil promotionnel pour vendre l'idée du projet et l'étape sérieuse où on s'approprie à construire pour de vrai, et qui suppose, elle, plus d'efforts vers la qualité et toute une série de contrôles de la part des élus et autres instances.

Comme je n'ai pas pensé faire cette distinction, je n'ai donc pas pu faire la nuance dans mon article.

Sophie Gironnay

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Bélair, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Marie-France Turcotte (responsable de la production), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Alarie (secrétaire à la rédaction), Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss), La documentation: Gilles Paré (directeur), Marie-France Turcotte (responsable de la production), Marie-France Turcotte (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HORS-JEU

SUITE DE LA PAGE 1

Fini les folies. Les figurants sont éliminés (deux surprises seulement, l'Espagne et la Belgique tombées) et, à partir d'aujourd'hui, on s'explique pour vrai. Mort subite, des prolongations, des fusillades. Ce matin, Italie-Norvège, les Norvégiens n'ont pas perdu depuis janvier 1997. Cet après-midi, Brésil-Chili, les Chiliens étaient probablement les seuls à espérer la *Selecao* aussi tôt. Demain, France-Paraguay, le moins prometteur des huitièmes de finale, et Nigeria-Danemark, les Super Eagles tenteront de devenir seulement la deuxième équipe africaine de l'histoire à atteindre les quarts (Cameroun 1990). Ça va chauffer.

On peut accuser les Français, les commentateurs s'entend, de bien des choses, mais certainement pas de manquer de présomption ou, plus poliment, de foi en l'avenir. C'en devient parfois grotesque. Ainsi, on savait déjà dès le premier but des Bleus contre l'Afrique du Sud, au premier match, qu'ils allaient gagner cette Coupe du monde — «*On se fait moins de souci pour l'équipe de France que pour la Coupe du monde elle-même*», a entendu à la radio notre correspondant à Paris, M. Dupondt. Tout comme on savait, à 1-1 contre le Danemark, qu'ils n'allaient pas échapper la première place du groupe C et ainsi rencontrer le Paraguay en ronde huitième de finale.

Le Paraguay? Le Paraguay devait, plus tard mercredi, battre le Nigeria ou espérer un nul Espagne-Bulgarie, et le ballet s'est poursuivi. Pendant que l'Espagne s'offrait un massacre, on suivait à distance l'autre match. But du Paraguay, «*le Paraguay est qualifié*». But du Nigeria, «*l'Espagne est qualifiée*». But du Paraguay, «*le Paraguay est qualifié*». Et ainsi de suite. Hier, alors que l'Argentine achevait sa conquête du groupe H contre la Croatie, ils vendaient déjà des billets pour Argentine-Angleterre, un affrontement hautement aléatoire qui ne serait décidé que cinq heures plus tard! Parler pour ne rien dire?

Yogi Berra ne connaît probablement pas grand-chose au foot, mais les messieurs de la télé française gagneraient à connaître son plus célèbre enseignement. *It's not over...*

Trois matchs, trois défaites, zéro point, ce n'est pas demain l'avant-veille que les Américains vont troquer le ballon ovale pour le rond. A cet égard, une bonne blague de Jay Leno, du *Tonight Show*, reprenant le commentaire entendu au réseau ABC voulant que le gardien des USA «*dormait sur le jeu*» lors du but de la Yougoslavie, jeudi: «*Il dormait sur le jeu? Normal, il regardait le soccer*».

Dans le même registre folichon, le *New York Times*: «*L'équipe des États-Unis a été au soccer ce que le fromage américain est à la nourriture: insipide, sans consistance et + en fin de compte sans danger*».

Nourritures pour la mi-temps. Rien n'est jamais simple, on s'use le clavier à vous le prouver. Vous croyez donc qu'un stade de football est un banal amphithéâtre, reproduction contemporaine élémentaire du colisée où les Romains venaient consommer les jeux qu'ils avaient commandés avec le pain? Faux, archi-faux, plus faux que ça, c'est illégal.

Christian Bromberger, ethnologue, dans *Le Monde diplomatique*: «*Par sa forme en anneau compartimenté, où s'inscrivent et s'affichent les hiérarchies (des virages aux tribunes), le stade s'offre comme un des rares espaces où, à l'échelle des temps modernes, une société se donne une image sensible certes de son unité, mais aussi des contrastes qui la façonnent. Ces cloisonnements n'échappent pas à la sagacité des supporters. Il arrive que ceux des virages, conscients de leur appartenance, conspuent ceux des tribunes — soutenant pourtant la même équipe —, qu'ils jugent guindés et trop peu enthousiastes. Constatation parmi tant d'autres sur l'hétérogénéité du public et les rivalités entre groupes de supporters d'un même club, qui vivent fortement pondérer les verdicts sur les fonctions mystificatrices du spectacle sportif et sur l'unanimité du comportement des foules*».

jdion@ledevoir.com

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Commune mais pas banale, l'asclépiade

CES PLANTES QUI NOUS ENTOURENT

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à la fin de l'été, notre chroniqueuse horticole Danielle Dagenais nous donne rendez-vous, tous les samedis, dans les jardins, les champs, les sous-bois ou même les terrains vagues. Elle nous fera connaître une plante, généralement indigène, et nous invitera à aller la découvrir dans son habitat naturel. Aujourd'hui: l'asclépiade commune (*asclepias syriaca*).

Un parfum d'Orient, un nom latin aux accents des mille et une nuits, une dégaîne pas ordinaire. Et pourtant, l'asclépiade commune, en fleur ces jours-ci, est tout ce qu'il y a de plus... commun et indigène au nord-est de l'Amérique du Nord.



Danielle Dagenais

Elle est commune à la campagne comme à la ville. Vous l'avez remarquée dressée au-dessus des herbes folles dans les champs envahis par les broussailles. En pleine course, vous en avez respiré le parfum pénétrant le long d'une piste cyclable, celle de l'aqueduc de Verdun par exemple. Côté boulot ou patio, vous avez cru la reconnaître sur les pentes abruptes le long des autoroutes Bonaventure ou Décarie, croissant avec la vipérine bleue. Vous l'avez aperçue entre deux FrancoFolies dans un terrain vague du centre-ville. Les lieux secs et incultes — végétation parlant, bien sûr — ne la rebutent pas.

Elle est donc commune et tant tellement indigène, cette asclépiade, qu'elle fut décrite dès 1635 par Cornut dans son *Canadensium Plantarum Historia*. Mais le botaniste et Linné après lui ont eu tout faux. Ils l'ont méprise pour une autre belle venue d'Asie mineure, d'où le nom *syriaca*, de Syrie.

Au printemps, les jeunes pousses d'asclépiades se vendaient deux sous la botte sur le marché de Montréal. Jetées dans l'eau bouillante et bouillies dans plusieurs eaux, elles rappellent le goût de l'asperge mais en plus fade. Les fleurs en bouton et les jeunes fruits ou follicules se préparent de la même façon. Une entreprise de Sainte-Adèle, dans les Laurentides, Gourmet sauvage, vend ses jeunes follicules d'asclépiade marinés jusqu'à New York, Boston et Chicago.

Tout le monde a ses bibittes, l'asclépiade en compte plusieurs espèces bien à elle, selon Diane Benoit, chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Elles se nomment, je vous le donne en mille: le puceron, la petite punaise, le longicorne et la chrysomèle... de l'asclépiade.

Les fleurs très parfumées et remplies de nectar attirent une pléthore d'insectes dont le flamboyant monarque orangé et noir. Ce plus grand de nos papillons diurnes et courageux migrateur devant l'éternel et devant l'hiver bouffe de l'asclépiade et seulement de l'asclépiade du berceau jusqu'à l'âge adulte. Ses prédateurs appréhendés en prennent pour leur rhume. En effet, chenilles et papillons contiennent les composés amers ou toxiques retrouvés dans la sève d'asclépiade. Pouah! Cette sève blanche, un latex, a valu à la plante son nom anglais de *milkweed*. On a tenté d'en tirer du caoutchouc à plusieurs reprises mais sans succès.

Les longs fruits de l'asclépiade commune s'ouvrent à la fin de l'été pour laisser s'échapper des graines à la longue aigrette soyeuse. Les fibres creuses de ces aigrettes ont servi de substitut au kapok dans les gilets de sauvetage pendant la Seconde Guerre mondiale. Une entreprise américaine les utilise en remplacement du duvet dans les couettes et les vêtements de sport. On pourrait en faire des tissus très doux et confortables car cette fibre isolante absorbe l'humidité. Pour cela, il faudrait, c'est un défi, développer la machinerie pour utiliser la fibre trop courte, selon Olivier Vermeersch, directeur du Centre des technologies géosynthétiques de Saint-Hyacinthe, où on a déjà effectué des recherches sur le sujet.

D'où lui vient le sobriquet de «petits cochons»? Les enfants ajoutaient autrefois des brindilles aux fruits verts et verruqueux qui ressemblaient alors à de petits cochons. Alors commune, vous dites, l'asclépiade, d'accord. Mais banale, ça non.

Ces renseignements et d'autres dans:



JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

L'asclépiade commune, que l'on appelle aussi «petits cochons».

Alex, J. F., et Switzer, C. M., *Ontario Weeds*, Ontario Ministry of Agriculture and Food, Agdex 640.
Fleurbec, *Plantes sauvages des villes et des champs*, Fides, Éditeur officiel du Québec, 1978.
Frère Marie-Victorin, *Flora laurentienne*, troisième édition, PUM, Groupe Gaëtan Morin, 1995.
Gauvreau, Marcelle, *Plantes curieuses de mon pays*, Fides.
Lovett, Jim, *The Milkweeds of Canada*, Monarchwatch, 1997 (sur Internet).

SAQ Un homme de marketing

SUITE DE LA PAGE 1

«une situation chaotique qui dure depuis à peu près trois ans», à cause, explique-t-il, d'un vice juridique dont certains cherchent à profiter. Il n'y a aucun doute dans son esprit que depuis trois ans, les épiciers ont choisi de vendre illégalement des vins de cépage en ajoutant des collerettes et même des affiches au plafond pour bien indiquer qu'il s'agissait d'un vin de cépage, contrairement à ce que dit la réglementation internationale.

Invitée à se prononcer sur la question, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) n'a rien fait pour faire cesser ce phénomène. En mars dernier, sous son ancienne présidence, la SAQ avait donc présenté devant la Cour supérieure une requête en révision judiciaire de cette décision de la RACJ. Le 5 mai, la firme Les Vins Philippe Dandurand présentait elle aussi une requête en révision, et avant-hier, les 39 autres membres de l'Association des agents embaïtaient le pas.

A son arrivée à la présidence, M. Frigon a opté pour une autre stratégie, celle du compromis, bien qu'il dise constater dans ce monde des vins des affrontements d'intérêts comme il en a rarement vu. «Je n'avais pas de position durcie, je me suis dit qu'il valait mieux se retirer temporairement du processus judiciaire et d'avoir des rencontres avec tous les intéressés», explique-t-il.

Ayant déjà eu des entretiens avec un certain nombre d'intervenants, M. Frigon confiait hier qu'il considérait avoir très confiance de pouvoir en arriver à un compromis. «Je me donne un mois», ajoutait-il. Son raisonnement est fort simple. En s'en remettant aux tribunaux, il faudrait cinq ans avant d'avoir complété cette étape, y compris les recours aux tribunaux d'appel. D'ici là, les épiciers auront beau jeu pour continuer leur manège actuel.

Le président de la SAQ n'y voit pas une solution d'urgence pour préserver son propre marché. Il affirme que depuis trois ans, dans le contexte de cette situation chaotique, les succursales de la SAQ ont augmenté leurs ventes de 10,2 %, alors que celles du réseau des épiceries n'ont augmenté que de 0,03 %. On parle ici de dollars. En

volume, l'augmentation n'aurait été que de 1,5 %. «Il n'est donc pas réaliste, fait valoir M. Frigon, de prétendre que la vente dans le réseau des épiceries de certains vins de cépage mis en bouteilles au Québec ferait perdre des ventes à la SAQ et l'obligerait à fermer des succursales.»

Cette opinion est vivement contestée par les agents des importateurs, qui prétendent au contraire que la pratique actuelle dans les épiceries affecte les ventes de vins de cépage dans les succursales. Pour l'heure, ce sont les vins du

Chili qui en souffrent, mais on s'attend à ce que ceux d'autres pays connaissent bientôt le même sort. Du côté des agents, on se dit absolument convaincu que le scénario du compromis de M. Frigon n'a aucune chance de réussir.

Ce compromis consisterait à permettre la publicité et le matériel promotionnel hors des lieux de vente. Ce serait permis, par exemple, dans des annonces de journaux. M. Frigon considère que 97 % des gens qui vont acheter du vin en épicerie ne savent même pas ce qu'est un vin de cépage, un cabernet sauvignon par exemple. Il voit donc dans ce débat un faux problème. Et en tant qu'homme

de marketing, il croit que la SAQ pourrait fort bien organiser des programmes de promotion qui feraient augmenter la vente de vins de table dans les épiceries.

Quant à la place de Vincer sur le marché québécois, M. Frigon avance qu'avec l'acquisition du Groupe Paul Masson, sa part de marché serait de 19 % de tous les produits vendus au Québec. Sa part de marché pour les vins embouteillés au Québec et vendus en épicerie serait d'un peu moins de 65 %.

M. Frigon affirme par ailleurs que le conseil d'administration de la SAQ a voté à l'unanimité, sur sa recommandation, de ne pas faire de contre-offre «hostile» à 29,5 millions pour empêcher Vincer de mettre la main sur le Groupe Paul Masson. Il croit savoir que Vincer a payé 23,5 millions pour l'entreprise qui était contrôlée par Jean-Denis Côté.

Ceci étant dit, M. Frigon confie en terminant l'entrevue qu'il a énormément de plaisir dans ses fonctions actuelles et qu'il trouve normales l'expression et la défense énergique des intérêts qu'il constate depuis son arrivée dans cette industrie pétillante.



Gaétan Frigon

CLINTON

Une polémique qui complique les efforts des États-Unis

SUITE DE LA PAGE 1

M. Clinton s'est dit «troublé» par cette vague d'interpellations apparemment motivée par sa tournure en Chine, bien qu'il ait fait savoir à l'avance qu'il ne comptait pas rencontrer de dissidents durant son séjour.

A sa demande, l'ambassadeur des États-Unis à Pékin, James Sasser, a présenté une protestation officielle auprès des autorités chinoises.

Pour sa part, le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, Sandy Berger, a eu des mots encore plus durs, qualifiant ces interpellations de «*totalement inacceptables*» et la réponse chinoise à la protestation américaine d'«*insuffisante*».

«La situation des droits de l'homme en Chine est terrible, a-t-il poursuivi. Je pense que la Chine est un pays autoritaire.»

Compte tenu de l'énorme impact de ces incidents, notamment aux États-Unis — où la politique de M. Clinton de coopération avec la Chine fait l'objet de sévères critiques —, le président américain n'aura pas d'autre choix que d'aborder personnellement ce thème dans ses entretiens d'aujourd'hui avec son homologue chinois.

M. Berger a indiqué qu'il le ferait, déplorant que l'attitude des forces de sécurité chinoises ait eu pour effet de reléguer au second plan les progrès effectués par la Chine sur le plan économique et d'autres sujets très importants pour les deux pays.

Les droits de l'homme «seront une très grosse priorité» pour M. Clinton durant le sommet d'aujourd'hui, a-t-il dit. Les récentes interpellations «renforcent simplement cette priorité».

«Le fait que nous sommes évidemment concentrés là-dessus, par opposition aux autres choses qui se produisent en Chine», n'est pas dans l'intérêt de Pékin, a expliqué M. Berger.

Ni, aurait-il pu ajouter, dans celui de la Maison-Blanche, l'un des objectifs de M. Clinton durant cette visite étant de

donner à l'Amérique une image plus positive de la Chine que celle qui est la sienne depuis les massacres des manifestants de la place Tiananmen le 4 juin 1989.

Le plus regrettable, vu du côté américain, est que cette polémique complique les efforts faits par M. Clinton pour que les relations bilatérales cessent d'être l'otage des questions de droits de l'homme, comme ce fut le cas lors des deux premières années de sa présidence.

Les États-Unis comptaient ainsi faire de la question de la prolifération des armes de destruction massive le thème numéro un du sommet d'aujourd'hui.

C'est sans doute pour cette raison que M. Berger a indiqué que ces interpellations étaient d'une ampleur inférieure à des incidents similaires survenus dans le passé.

Il a aussi pris soin de remplacer ces interpellations dans leur contexte, celui d'une Chine «qui change» et s'ouvre au monde.

«Dans l'ensemble, la Chine évolue dans notre direction» et «a fait ce que nous lui avons demandé de faire», a-t-il dit, mentionnant notamment la fin de ses essais nucléaires et la signature du CTBT (Traité d'interdiction totale des essais nucléaires), l'arrêt de sa coopération nucléaire avec l'Iran et le Pakistan et sa réaction dans la crise financière asiatique.

Mais, a-t-il reconnu, «la Chine a de nombreux visages», l'un d'entre eux étant représenté par «les forces qui résistent» au changement.

Après avoir visité le village de Xiahe, Bill Clinton est arrivé hier soir à Pékin où il devait être accueilli officiellement dans la soirée par le gouvernement chinois lors d'une cérémonie sur la place Tiananmen, théâtre de la sanglante répression militaire des manifestations étudiantes de 1989.

Au terme d'une journée assombrie par les arrestations des quatre dissidents, dont trois ont été finalement relâchés, Bill Clinton a gagné la capitale de la République populaire, où va commencer la partie politique de sa visite.

INFIRMIÈRES

«Un pas dans la bonne direction»

SUITE DE LA PAGE 1

Bonamie, responsable de la négociation pour le syndicat infirmier.

Mme Skeene a malgré tout déploré que les représentants patronaux aient eu à subir la menace d'une ordonnance pour appliquer une mesure réclamée de longue date par la partie syndicale.

«Nous déplorons que l'employeur soit forcé de faire son travail. Comment se fait-il qu'en quelques heures le Conseil des services essentiels soit parvenu à faire ce travail alors que la même solution était proposée à la table de négociations? C'est inadmissible. Ça n'a pas de sens qu'on soit obligés d'en arriver là pour régler un problème.»

Aux yeux de la FIIQ, le processus de règlement des plaintes lié «au fardeau de tâche» proposé par le conseil constitue un «pas dans la bonne direction» qui, sans régler les problèmes dans l'immédiat, laisse poindre un espoir pour les infirmières aux prises avec une surcharge de travail. «Pour elles, il y a au moins un lumière au bout du tunnel», ajoute Mme Skeene.

Depuis le début de l'année, les infirmières se plaignaient de l'essoufflement des effectifs, du recours abusif aux heures supplémentaires et dénonçaient le peu d'embauches effectuées par les hôpitaux pour donner un répit au personnel actuel.

En vertu de la décision du CSE, le processus de plainte prévu à la présente convention collective, qui réfère à un arbitre tout cas faisant l'objet de litige avec l'employeur, sera remplacé par un processus accéléré, limitant à cinq jours la médiation pour rapprocher les parties. En cas d'échec, un arbitre disposera du litige de façon sommaire après avoir entendu la preuve des parties syndicales et patronales.

De son côté, l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) a reçu de façon plutôt tiède l'option proposée par le conseil, mais s'est réjouie que ce dernier ordonne la fin des moyens de pression. «Depuis le début de la semaine, cette action concertée a entraîné des perturbations non négligeables dans les établissements, notamment la fermeture de 180 lits de plus que ceux prévus et le report de nombreuses interventions chirurgicales», a déclaré hier Marie-Claire Daigneault-Bourdeau, présidente de l'AHQ.

Malgré tout, les directions d'hôpitaux considèrent que de substituer une procédure accélérée aux clauses actuelles de la convention collective constitue un précédent d'importance. «Ceci peut être lourd de conséquences sur le plan des relations de travail», affirme la présidente.

Par ailleurs, l'AHQ entend donner suite aux engagements pris devant le CSE, soit l'affichage immédiat de tous les postes actuellement vacants, le versement de sommes dès le mois d'août pour la formation des nouvelles recrues et l'amorce de discussions pour trouver d'autres solutions pour résoudre le recours systématique aux heures supplémentaires.

L'AHQ, qui reconnaît l'augmentation de la charge de travail des infirmières, continue d'affirmer que cette situation est la conséquence directe des programmes massifs de départs à la retraite mal ciblés offerts par le gouvernement l'an dernier. Ces programmes ont entraîné en quelques mois le départ de quelque 3800 infirmières, parmi les plus expérimentées. Selon l'AHQ, la pénurie d'infirmières est criante et il manquerait environ 1000 infirmières pour combler les besoins des hôpitaux de l'ensemble du Québec.

Mort d'ennui?

Magdebourg, Allemagne (AFP) — Le cadavre d'un homme, mort assis devant sa télévision, a été découvert complètement momifié, la semaine dernière, quatre ans après son décès, dans une maison abandonnée à Havel, près de Magdebourg (est), a indiqué hier la police. L'homme, qui aurait aujourd'hui 55 ans, ne s'était plus manifesté auprès de quiconque depuis 1994. Il a été découvert par un agent immobilier chargé de l'évaluation de la maison. L'immeuble avait été déclaré inhabité en 1994 par la société qui en était propriétaire, persuadée qu'il n'y restait plus de locataire, a expliqué la police.